

## COMMÉMORER, DIFFUSER, DÉCOUVRIR

Comme l'indique la photographie de la page de couverture, le premier semestre 2015 est surtout marqué par la préparation du voyage d'étude en Languedoc, il a aussi vu de nouvelles publications et l'insolite lancement de vins dont une étiquette est reproduite en page 4 de couverture.

Due à l'habile ciseau de Philippe Martin-Teyssier, tailleur de pierres à Calvisson, cette plaque commémorative sera apposée sur la façade du temple de Le Cailar. Elle est autant dédiée aux Moynier ayant persévéré courageusement dans leur foi réformée qu'à 'notre Gustave', descendant en ligne direct d'un Jaques Moynier réfugié huguenot à Genève. C'est grâce au soutien des Autorités municipales, le maire Joël Tena et son adjoint Olivier Guyot, au Conseil presbytéral présidé par Annick Guillierme, et à la talentueuse généalogiste du cru, Huguette Berthalon, que les liens entre l'un des principaux fondateurs de la Croix-Rouge internationale et le Languedoc sont établis, manifestés au grand public, cautionnés par les Autorités.

De même, les origines de la famille Henry Dunant, par son ascendance maternelle des Gille, sont mieux connues et manifestées. A Aspères, nous pourrions découvrir une sorte de crypte (ensevelie depuis des générations et réouverte pour nous) dans le sous-sol d'une maison familiale où les Gille enterraient leurs morts, étant interdits de cimetières chrétiens à cause de leur foi. C'est grâce à l'historien local Marcel Rivière, au propriétaire actuel de la « maison Gille » Claude Canac, et au maire Jean Michel Teulade que cette étape a pris toute sa saveur. A Sommières, les historiens et les Autorités municipales nous accueillent avec ferveur car la tradition veut que la famille Gille soit originaire du lieu. Enfin, une halte devant la grotte des Brézines, commune de Mus, nous permettra de rappeler que le jeune Henry, au moment où il multipliait les Unions chrétiennes de jeunes gens à Nîmes et en Languedoc, fit un véritable pèlerinage pour se recueillir sur les lieux où la tradition rapportait qu'une Assemblée du désert fut surprise en 1686, avec le cortège d'horreurs que les dragons du roi très chrétien infligeaient à de fidèles sujets.

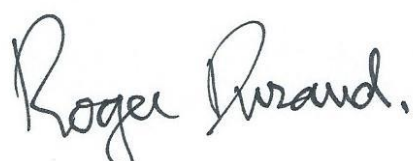
Nos publications continuent de progresser avec des traductions en albanais et macédonien des deux biographies succinctes sur *Gustave Moynier 1826-1910* par François Bugnion et sur *Henry Dunant 1828-1910* par le soussigné. Désormais, une traduction en espagnol est entreprise.

Folklorique mais utile, l'émission de trois vins genevois rendra plus spécifique la remise de petits cadeaux de bienvenue ou de remerciement. Désormais, un *Chasselas* porte l'étiquette de « Genève humanitaire », *Le Feuillu* un assemblage de blancs celle de « Gustave Moynier », un *Gamay* celle de la « Société Henry Dunant ».

Le second semestre 2015 démarre donc en fanfare. Il verra aussi une journée dévolue au premier peintre de la Croix-Rouge, Edouard Castres, dont le *Panorama des Bourbaki* est aussi célèbre que son œuvre picturale comme précurseur de l'image de la Croix-Rouge auprès du grand public est méconnue. Ayant vécu la dernière partie de sa vie active en France voisine, il a sombré dans l'oubli, autant dans sa Genève natale qu'à Etrembières où sa tombe était menacée de disparition ...

Si l'année 2016 sera consacrée à la mise au net des diverses publications en attente, 2017 verra une commémoration majeure pour le centenaire du prix Nobel de la paix attribué au Comité international de la Croix-Rouge, à la tête duquel s'impose une personnalité de premier plan : Gustave Ador. Heureusement, la dynamique Fondation éponyme prend la chose en mains, mais il se peut que *Genève humanitaire* y soit associée. Enfin, nous entamerons en décembre de cette année déjà des démarches exploratoires en vue de préparer le bicentenaire de la naissance de Louis Appia, le 13 octobre 2018 : Hanau, Francfort et Heidelberg figurent au programme.

Selon la formule consacrée, la besogne ne manque pas, de sorte que les bonnes volontés sont les bienvenues.

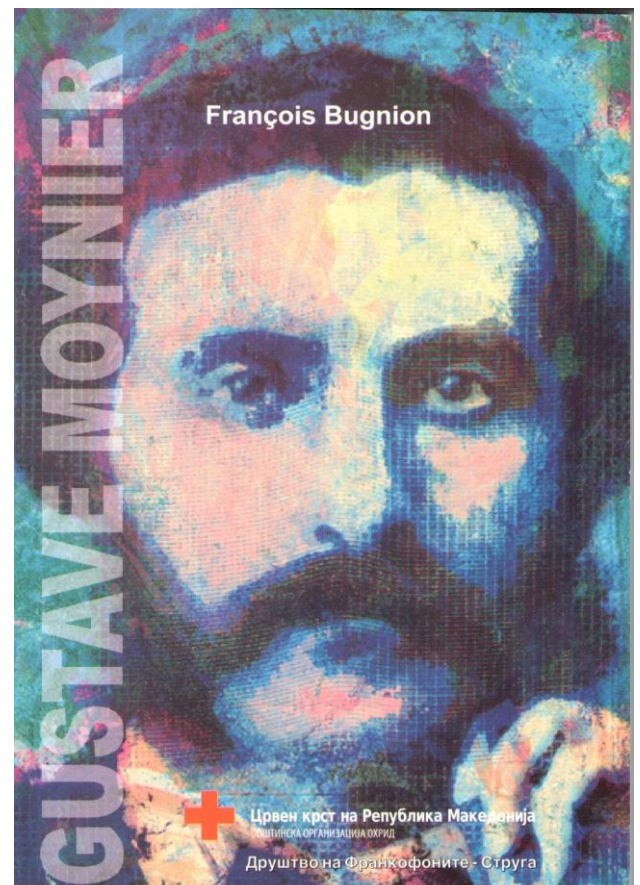
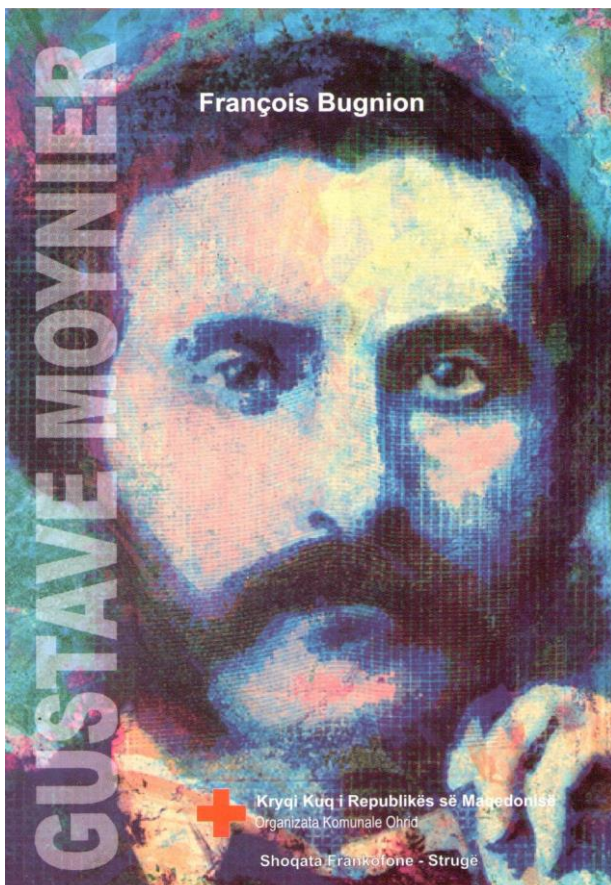
A handwritten signature in black ink, reading "Roger Durand". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'R'.

## ACTIVITÉS RÉALISÉES DE JANVIER À JUIN 2015

- lundi 9 février  
**conférence**      ***La Convention de Genève du 22 août 1864***  
par Roger Durand  
Organisation par les **Rencontres du Lundi**  
Villa Rigot, avenue de la Paix 7, 1202 Genève
- 10-12 février      Expédition préparatoire n° 1 au voyage d'étude  
en Languedoc (3-6 septembre 2015) :  
– Nîmes = Moynier et Dunant  
– Le Cailar et Aimargues = Moynier  
– Grotte des Brézines = Dunant  
– Sommières = Dunant  
– Mialet = Assemblée du désert
- publication**      ***Cahiers de Genève humanitaire, n° 7***  
**1<sup>er</sup> juillet – 31 décembre 2014**  
– Elizabeth Moynier, *La semaine Edouard Castres*  
– André Durand<sup>†</sup>, *Gustave Moynier : La Croix-  
Rouge en expansion entre 1865 et 1866*  
– Roger Durand, *Gustave Ador :  
fondateur et patron de l'Agence internationale  
des prisonniers de guerre*
- jeudi 19 février      **Assemblée générale de Genève humanitaire**  
Maison de paroisse de Champel-Malagnou,  
avenue Bertrand 10, 1206 Genève
- jeudi 19 février  
**conférence**      ***Herminie Clavier, 1795-1842, épouse fougueuse  
de Théodore Maunoir***  
Conférence par **Laurence WINTHROP**, de Paris  
En collaboration avec la Société genevoise  
de généalogie  
Maison du général Dufour, rue de Contamines 9 A

- 13-14 mars Expédition préparatoire n° 2 au voyage d'étude en Languedoc
- Nîmes = pasteur Christophe Muller
  - Codognon = Pierre Fanguin, historien
  - Aimargues = Caroline Brechit, adjointe
  - Saint-Blancard = Annick Guillerme, propriétaire
  - Le Cailar = Olivier Guyot, adjoint
  - Sommières = Guy Marotte, maire
  - Aspères = Michel Rivière, conseiller municipal
- vendredi 27 mars **manifestation** **Mémorial Gustave Moynier, Macédoine**  
place de l'horloge à Bitola  
cérémonie par Diana Dimitrova  
présidente de la Croix-Rouge de Bitola  
avec François Bugnion et Roger Durand
- samedi 28 mars **publications** **François BUGNION, Gustave Moynier 1826-1910**
- Traduction **en albanais** par **Besnik LENA**  
Struga et Skopje, lancement de la biographie
  - Traduction **en macédonien**  
**sous la direction de Saso Tockov**  
Ohrid et Skopje, lancement de la biographie  
Délégation de *Genève humanitaire*  
et de la *Société Henry Dunant*
- lundi 30 mars **publications** **Lancement à Prishtina, Kosovo**  
des biographies sur Henry Dunant  
et sur Gustave Moynier  
traduites en albanais par Laura et Linda Shehu.
- mercredi 29 avril **manifestation** **Vins** au logo de **Genève humanitaire**  
et à l'effigie de **Gustave Moynier**  
Lancement à la distillerie de Saconnex d'Arve  
par Daniel Brenner, vigneron
- 31 mai – 3 juin Expédition préparatoire n° 3 au voyage d'étude en Languedoc
- Codognan = Pierre Fanguin
  - Mas Hivernaty = Annick Guillerme

- Huguette Berthalon et Lise Carretero
- Sommières = Guy Marotte, maire
  - Aspères = Jean-Michel Teulade, maire  
Claude Canac, maison Gille
  - Le Cailar = Olivier Guyot adjoint ; Emmanuel Appy, Croix-Rouge française ; André Blanc, association Litoraria ; Lilian Seitz, pasteur  
Pierre Bergé-Lefranc, maire honoraire
  - Aimargues = Caroline Brechit, adjointe  
et André Magias, adjoint
  - Grand Malherbe = Henri Michel, propriétaire
  - mas Saint-Blancard = Juliette Rozière  
et Annick Guilierme, propriétaires
  - Montmirat = Guy Zimmermann, président de  
l'Association Henry Dunant de France
  - Calvison = Philippe Martin-Teyssier  
tailleur de pierres.



## PROGRAMME DE JUILLET À DÉCEMBRE 2015

- vendredi 3 juillet  
**manifestation** Soirée conviviale  
pour fêter le premier semestre 2015  
En partenariat avec la Société Henry Dunant  
Au siège des associations
- publication** *Cahiers de Genève humanitaire*, n° 8  
**1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2015**  
– Michèle Maury-Moynier, *Décorations et diplômes reçus par Gustave Moynier*  
– Olivier Jean Dunant, « *Chouquette* », *bénévole à l'Agence des prisonniers de guerre et des civils en 1914-1918 et 1939-1945*  
– André Durand<sup>†</sup>, *Gustave Moynier : L'année 1867*  
– Roger Durand, *Un rare témoin des Moynier à Le Cailar*
- vendredi 3 –  
dimanche 6  
septembre  
**voyage d'étude** **Les origines des Moynier à Nîmes et Le Cailar**  
**Participation d'Henry Dunant aux début des UCJG en Languedoc, Nîmes, Sommières, Aspères, musée du Désert**  
En option : Assemblée du désert à Mialet  
ou visite de la Bambouseraie  
Organisation avec la Société Henry Dunant  
Collaboration avec l'Association Henry Dunant France
- 14-15 septembre  
**conférences** Croix-Rouge italienne  
XII<sup>e</sup> Cours national d'histoire  
Montesilvano, près de Pescara, Italie  
François Bugnion : *Gustave Moynier*  
*L'emblème ; Les prisonniers de guerre*  
Roger Durand : *Henry Dunant ; Louis Appia*  
*Théodore Maunoir et Guillaume Henri Dufour*



mardi 29  
septembre  
**conférence**

*1914-1918 : activités humanitaires à Lancy*  
par Roger Durand  
Organisation par *Lancy d'Autrefois*  
Kaarina Lorenzini, présidente  
Grange Navazza, ch. Pré-Monnard 33, Petit-Lancy

novembre  
**publication**

*Henry Dunant + Gustave Moynier :  
destins croisés – vies parallèles*  
Actes du colloque historique  
tenu au Musée international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge, les 14-15-16 octobre 2010  
Edités par Roger Durand  
en collaboration avec François Bugnion  
Françoise Dubosson et Antoine Fleury

Contributions de Frédéric Amsler, Bruce Biber  
François Bugnion, Jean-Daniel Candaux  
Matteo Campagnolo, Corinne Chaponnière  
Yves Daccord, Bernard Delpal, Etienne Deschamps  
Françoise Dubosson, Roger Durand, Antoine Fleury  
Véronique Harouel-Bureloup, Irène Hermann  
Marek Kornat, Valérie Lathion, Kristina Lovric-Pernak  
Claude Lützel Schwab, Peter Maurer, Christian Müller  
Daniel Palmieri, Serge Paquier, Olivier Perroux  
Tony Pfanner, Philippe Rieder, Catherine Santschi  
Matthias Schulz, Mirza Taqi, Peter van den Dungen  
Isabelle Vonèche Cardia

Genève, coédition avec la Société Henry Dunant,  
*Collection Genève humanitaire*, n° 4, 586 pages,  
ISBN 2-88163-040-5

samedi 14  
novembre  
**séance des  
membres**  
10 heures

Edouard Castres, 1838-1902  
Premier peintre de la Croix-Rouge  
Etrembières :  
Mairie, cimetière, château

samedi 5  
décembre  
**séance des  
membres**

**Bilan de l'année 2015**  
Au siège de Genève humanitaire  
Organisation avec la Société Henry Dunant

\* \* \*

samedi 27  
février 2016  
**séance des  
membres**

**Musée international de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge**  
Visite guidée  
Organisation avec la Société Henry Dunant

jeudi 28  
avril 2016  
**séance des  
membres**

**Assemblée générale**  
Au siège de Genève humanitaire



# QUAND LES VINS SONT LANCÉS !

par Elizabeth MOYNIER<sup>1</sup>

“Un soir l’âme du vin  
chantait dans les bouteilles”  
Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*

Apporter en cadeau une bouteille de bon vin à ceux qui nous reçoivent fait partie des civilités les plus pratiquées sous nos latitudes.

La *Société Henry Dunant* et *Genève humanitaire*, désirant se rallier à cette coutume, décidèrent d’une commande de 450 bouteilles contenant trois vins de provenance spécifiquement genevoise, en vue d’en faire des cadeaux aux institutions et aux personnes qui nous aident dans la réalisation de nos activités.

Le lancement du projet est en route pour le mercredi 29 avril 2015, dès 18 heures, dans la vaste et accueillante remise de la *Cave et Distillerie de Saconnex d’Arve* à Plan-les-Ouates ; de nos jours, les apéros-dînatoires, ayant pour décors des lieux insolites, sont très à la mode. Le domaine viticole attenant produit, récolte et met en bouteilles, en partenariat avec les communes de Troinex, Veyrier et Athenaz.

Le choix des vins s’est porté sur le *Gamay* (2013) pour le rouge et deux blancs celui du *Feuillu* (2014) et du *Chasselas* (2014). Les étiquettes à caractères noirs et rouges sur fond crème, conçues par Michèle Maury-Moynier et Roger Durand, ont été dessinées à l’effigie de Gustave Moynier pour *Le Feuillu*, au logo d’Henry Dunant pour le *Gamay* et à celui de *Genève humanitaire* pour le *Chasselas*. Les invitations ont été envoyées aux membres des associations et leurs familles et amis, aux Autorités des communes de Plan-les Ouates et de Lancy.

---

<sup>1</sup> Secrétaire de *Genève humanitaire*.





M. Daniel Brenner, viticulteur-œnologue, maître des lieux, a ouvert la soirée en organisant une dégustation et présentant une palette des vins de la Distillerie et, bien entendu, celle de notre commande également. Il a poursuivi par l'histoire de l'entreprise :

Les premiers ateliers de distillerie et les vignes datent de 1895. Après deux propriétaires successifs, Daniel Brenner en a pris la direction en 2001. L'année dernière, ce lieu viticole, bien connu dans le canton, faillit disparaître pour raison économique. Heureusement, grâce à un élan citoyen providentiel des villageois et de leur Mairie, l'exploitation a pu être sauvée par la commune de Plan-les-Ouates qui a racheté le terrain sur lequel elle se trouve. Actuellement, quatre producteurs animent le domaine par, entre autres, une production d'eaux-de-vie de fruits, plusieurs variétés d'absinthe, une vinification exceptionnelle de vins et ... clin d'œil, une animation autour "du p'tit verre qui se boit gelé" ! Des ateliers consacrés aux cultures maraîchères pour grands et petits, des concerts, des réceptions et des expositions, contribuent à redonner vie et notoriété à ce lieu symptomatique.

Après les remerciements chaleureux du président des associations, les invités ont été incités, entraide oblige, à s'initier au collage des étiquettes. Un plantureux buffet campagnard, composé

de divers fromages, pâtés, saucissons secs, pains croustillants provenant de la belle Haute-Savoie, ainsi que divers délicieux desserts “home made”, contribuèrent à faire de cette soirée particulière, un excellent *lancement des vins des associations*.

Souvenons-nous également avec fierté que notre petit canton de Genève, fort de ses 1400 hectares de vignobles et de ses 13 millions de litres encavés, a la densité viticole la plus forte du pays. Il se classe troisième canton de Suisse, pour sa productivité, après ceux de Vaud et du Valais. Cette superficie viticole fructueuse est due à son ensoleillement fréquent, à son relief en pentes douces et à la multiplication avérée des fermes vigneronnes actives dans nos communes rurales. Elle produit 46 % de rouges pour 54 % de blancs, d'appellations contrôlées, comme les Chasselas, Gamay, Pinot gris et noir, Chardonnay, Sauvignon, récemment Garanoir et Gamaret, le fameux croisement genevois.

---

**Le Feuillu**  
2014



**Gustave  
Moynier**



Daniel Brenner  
Cave et Distillerie de Saconnex d'Arve  
1228 Plan-les-Ouates - Genève

Mis en bouteille pour  
[www.geneve-humanitaire.ch](http://www.geneve-humanitaire.ch)

75 cl.

Contient des sulfites - Non filtré, peut présenter un léger dépôt

12% vol.

---

Etiquette avec un portrait original de Gustave Moynier  
créé par Michèle Maury-Moynier



## UN RARE TÉMOIN DES MOYNIER À LE CAILAR

par Roger DURAND <sup>1</sup>

Lors de notre troisième expédition préparatoire au voyage d'étude des 3 au 6 septembre 2015 en Languedoc, notre délégation avait invité à souper plusieurs personnalités de Le Cailar : Mme Huguette Bertholon, généalogiste, MM. Lilian Seitz, pasteur et Pierre Bergé-Lefranc, ancien maire.

A notre grande surprise et notre ravissement encore plus grand, celui-ci a offert aux descendants de Gustave Moynier vivant à Genève un précieux témoin de l'existence et de la foi des ancêtres de celui qui allait publier la *Biographie biblique de l'apôtre Paul d'après la version de Martin*.<sup>2</sup> Il s'agit d'un livre de piété intitulé *La Morale chrétienne ou l'art de bien vivre*.

Le pedigree de ce document mérite à lui seul une mention puisqu'il se trouvait dans la bibliothèque de la « maison Maurel », située à la rue Haute, aujourd'hui rue Carnot n° 50, domicile du donateur. Or cette maison de Le Cailar est habitée par des huguenots depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et une vivace tradition veut que des Moynier habitassent dans cette partie de la localité.

### **Pierre I et Pierre II Moynier**

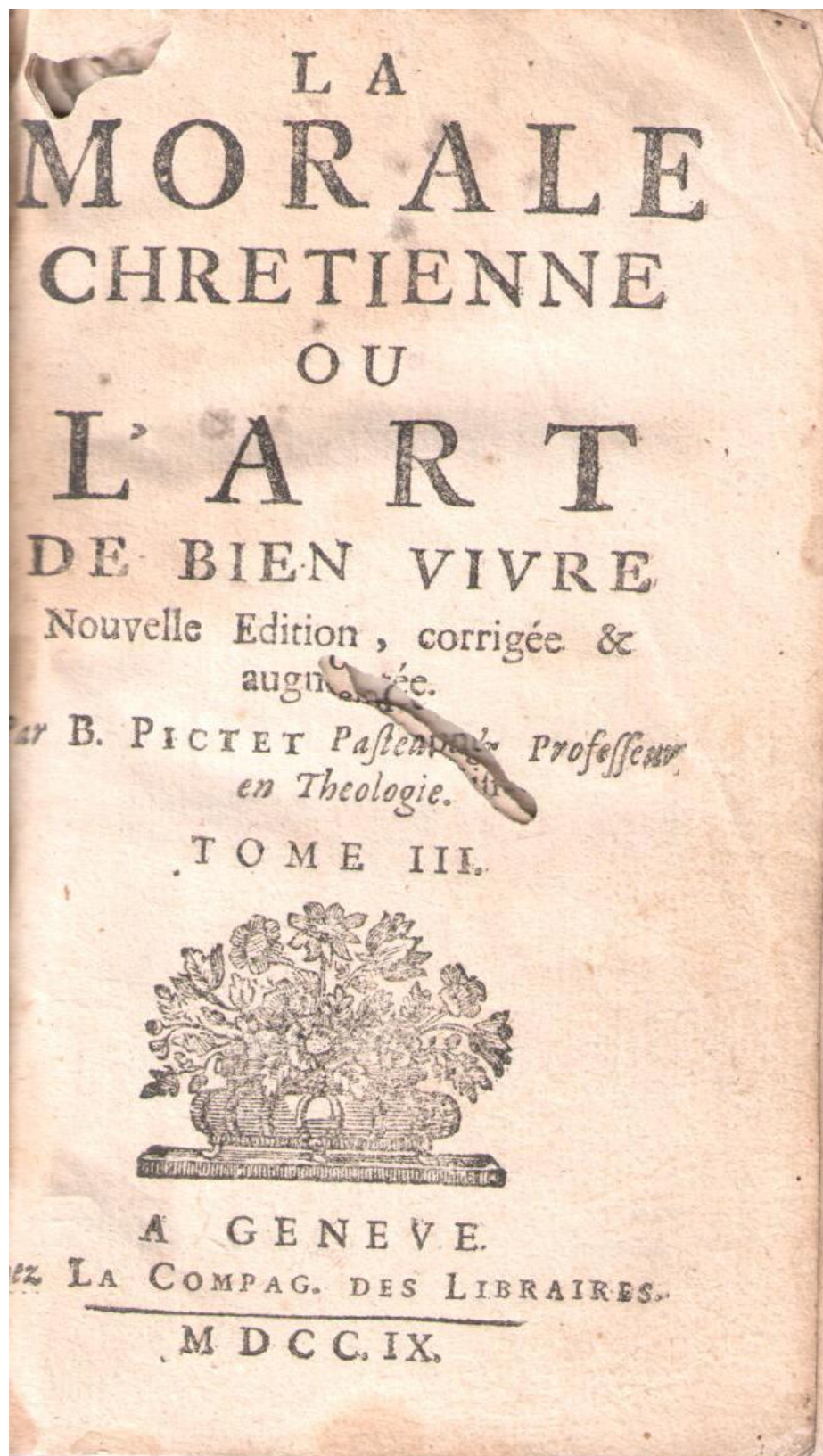
Ce document vaut surtout par deux modestes ex libris manuscrits. Le premier a été tracé par "Moynier" sur la première page intérieure de couverture.

---

<sup>1</sup> Président de *Genève humanitaire*.

<sup>2</sup> Lausanne, Georges Bridel, 1859, 126 pages.





Bénédict PICTET, *La morale chrétienne ou l'art de bien vivre*  
Genève, 1709, Chez La Compag[nie] des Libraires  
8 tomes, notamment tome 3, 472 pages.

Il est vraisemblablement de Pierre (I) Moynier qui a vécu à Le Cailar, né en 1730 et mort en 1792. Ses parents Jaques (XVI) Moynier (1706-1784) et Marguerite Farjon ; son frère Antoine (1732-1801) et sa sœur Marie (1736-1792) qui a épousé Jean Estanove. Cette filiation revêt d'autant plus d'importance que le père de Pierre (I) Moynier est le fameux Moynier qui a fui définitivement Le Cailar pour fonder la souche genevoise des Moynier, s'établissant à Chêne comme maître d'école. Ce Jaques (XVI) Moynier épousa en seconde noce Elisabeth Peyronnet dont il eut Jaques (XXI) Moynier, arrière-grand-père de Gustave.<sup>3</sup>

Le second ex libris a été écrit, toujours à la plume, sur la dernière page intérieure de couverture. Il appartient probablement à Pierre (II) qui a vécu à Le Cailar de 1760 à 1815. En 1779, il a épousé Marguerite Sabatier dont est issue une fille : Louise Moynier, née en 1781. Ce deuxième propriétaire connu de *La Morale chrétienne* nous intéresse beaucoup, parce que sa sœur Jeanne (1763-1793) s'est mariée avec Antoine Maurel, dont elle a eu deux fils : Pierre-Antoine (1789-1812) et Louis, né en 1791. Nous avons vu plus haut que ce livre nous a été donné par un descendant de la famille Maurel. Lorsque nous en saurons plus sur cette dernière, nous pourrons alors espérer découvrir d'autres éléments de cette bibliothèque huguenote.



---

<sup>3</sup> Voir l'arbre généalogique complété et augmenté par Michèle MAURY-MOYNIER, sur la base des recherches publiées par son père André MOYNIER, *Famille Moynier*, Genève, 1930, 9 pages dactylographiées ; et sur celles d'Huguette BERTHALON, généalogiste à Le Cailar.



2 LA MORALE CHRÉTIENNE.  
*Vous tous les habitans de la terre*, dit le Prophete, au Ps. XCVIII. 4. 5. *jettez des cris de joye à l'Eternel: Reformez, chantez, & psalmodiez. Soyez*, dit Saint Paul aux Ephesiens, *remplis de l'Esprit, parlant entre vous par des Psaumes & des Hymnes, & des Cantiques spirituels, chantant & psalmodiant de votre cœur au Seigneur.* Eph. Ch. V. v. 19.  
 Il fait à peu près la même exhortation aux *Colossiens.* Ch. III. v. 16.

Il faut avoir peu lu l'histoire de l'Eglise Judaïque, pour ignorer qu'on y chantoit à l'honneur de Dieu, les Cantiques que les Prophètes inspirez par le Saint Esprit avoient mis par écrit; mais il faut aussi n'avoir aucune connoissance de l'Antiquité, pour ne pas voir pas que l'Eglise Chrétienne a suivi l'exemple de la Synagogue, & que Rome & Constantinople ont imité la dévotion de Jérusalem. *Plin* (l. 10. Ep. 97.) rend ce témoignage aux Chrétiens, Qu'ils chantoient entre eux des Cantiques à Christ comme à un Dieu. *Clement d'Alexandrie* exhortoit les Payens de *chanter avec eux à la loiauge de Dieu le Verbe.* Et *Justin Martyr*, décrivant le culte des Chrétiens, dit expressément, *Nous chantons des hymnes.*

Cet exercice est très-utile, & très-agréable; la mélodie d'elle même ne contri-

LIV. IV. CHAP. I.

contribuë pas peu à nous réjouir, & à mettre nôtre ame dans un état tranquile. Lors que Saül étoit furieux, & possédé par un mauvais esprit, il étoit incontinent remis par l'harmonie de la harpe de David, & les forçats se consolent en chantant. Le chant des loüanges de Dieu remplit nos ames de consolation & de joie. Il n'y a point de nuit, de prison, ni de solitude, dont il n'adoucisse l'horreur. Paul & Sylas, après avoir été déchirez de coups, & chargés d'une rude chaine, passoient la nuit dans des cachots obscurs, en chantant les loüanges de celui en qui les devoit bientôt délivrer. Les compagnons de Daniel trouvoient du rafraichissement dans les flammes de Babylone, en s'acquittant de ce devoir, & les Martyrs n'avoient pas de plus grande consolation, que lors qu'on leur permettoit de chanter dans les plus horribles supplices qu'on leur faisoit souffrir. C'est l'exercice des Anges mêmes, l'éternelle occupation de la Jérusalem d'en haut. Cet exercice calme les agitations de nos ames, & nos passions, éteint la haine & l'envie, apaise la colere, chasse les Démons, réjouit tous ces Esprits bienheureux que Dieu fait caper autour de nous; Et enfin il attire Dieu même

A 2 dans

### **Bénédict Pictet, 1655-1724**<sup>4</sup>

L'auteur de *La morale chrétienne* est un théologien genevois qui s'est distingué non seulement par ses nombreux sermons, mais aussi par ses ouvrages théologiques, et surtout par la présente publication parue en 1693. Celle-ci a été rééditée en 1696, en 1700, en 1709 (notre volume porte cette date) et en 1710.

Ce succès de librairie est confirmé par le soutien apporté à l'auteur par des théologiens et philosophes comme Pierre Bayle (1647-1706), des historiens comme Jean Gaberel (1810-1889) et des princes comme Charles et Guillaume de Hesse-Cassel qui l'admirent ouvertement.

Aux yeux de Bénédict Pictet, deux références doivent guider la conduite humaine, la loi de la nature et la loi de Moïse : "la morale est au fond l'art de bien vivre, de bien mourir, et d'être éternellement heureux".<sup>5</sup>

### **Indices sur une stratégie des opprimés**

Dans son chapitre sur « Pictet et les protestants de France », pages 214-243, Eugène de Budé souligne un aspect particulièrement intéressant par rapport à la situation de ses lecteurs huguenots exposés aux persécutions à cause de leur foi. Alors que les communautés réformées commencent à se reconstituer après la terrible guerre des Camisards mais qu'elles hésitent quant à l'attitude à adopter, Pictet prend nettement position. A son avis, il convient d'observer les règles de la prudence, de se méfier des prédicateurs incompetents et de redouter l'avidité des organisateurs dont certains "ont osé desbagger les femmes qui n'avaient point d'argent à leur donner".<sup>6</sup> En deux mots, le moralisateur genevois préconise la discrétion, le culte et l'instruction privée, craignant de provoquer la répression.

---

<sup>4</sup> Voir Eugène de BUDÉ, *Vie de Bénédict Pictet, théologien genevois, 1655-1724*, Lausanne, Georges Bridel éditeur, 1874, 304 pages.

<sup>5</sup> *La Morale chrétienne*, page 73.

<sup>6</sup> Eugène de BUDÉ, *Vie de Bénédict Pictet*, page 219.

Ainsi, Pictet n'hésite pas à critiquer vivement les fameuses Assemblées du désert qui réunissaient des foules. Il est hostile aux "Inspirés". Il qualifie le prédicant Vesson<sup>7</sup> de "chef des fanatiques". Il va jusqu'à mettre en doute la légitimité des pasteurs sans formation, élus par les assemblées. En deux mots, il s'oppose aux méthodes d'Antoine Court (1695-1760) qui pourtant vivifieront des communautés tellement meurtries dans leur foi et leurs convictions.

La présence d'un livre majeur de Bénédict Pictet dans la bibliothèque des Pierre Moynier à Le Cailar au XVIII<sup>e</sup> siècle signifie-t-elle que ceux-ci avaient opté pour l'attitude "discrète" préconisée par le théologien genevois ? Il est trop tôt pour l'affirmer.

Mais, comme les documents autographes antérieurs à la période genevoise des Moynier sont rarissimes, il nous a paru opportun de signaler ces deux modestes signatures, témoins d'une sinistre période. En 1709, la guerre des Camisards est finie, perdue. La répression contre les huguenots, impitoyable : rappelons que la simple détention d'une *Bible* ou d'un livre de religion imprimé à Genève valait à son détenteur des peines terrifiantes comme la condamnation à la mort, lente et cruelle, dans les galères du roi très chrétien de France. Alors, oser apposer son propre nom, à l'encre, dans un livre si 'pernicieux' prouvait une force de caractère, une foi courageuse voire téméraire.

Chez les Moynier, on n'avait pas froid aux yeux. Gustave aussi l'a prouvé, tout au long d'une vie d'engagement et de lutte au service de l'humanité souffrante.

---

<sup>7</sup> Jean dit Janot Vesson, né en 1676 ministre des *Enfants de Sion*, pendu comme hérétique et prédicant, à Montpellier en 1723.



## DÉCORATIONS ET DIPLÔMES REÇUS PAR GUSTAVE MOYNIER

par Michèle MAURY-MOYNIER<sup>1</sup>

La famille Moynier a conservé plus de 60 documents, dans un grand portefeuille muni d'une étiquette marquée « Gustave Moynier – Diplômes ». Il s'agit des ordres honorifiques et des distinctions attribués à Gustave Moynier tout au long de sa vie et pendant les 45 ans de présidence du CICR, accompagnés par les lettres des secrétariats de société, chancelleries, ministères de la guerre ou des affaires étrangères, mais aussi par des souverains signataires de la *Convention de Genève*.

Ces archives familiales comportent aussi quelques insignes ou médailles, mais la plupart de ceux-ci sont actuellement conservés au Centre d'iconographie genevoise, dans des petites vitrines scellées, alors qu'elles ont longtemps séjourné à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, dans la salle des périodiques, inaugurée « salle Moynier », le 15 janvier 1905. A l'origine, les décorations et insignes étaient exposés au Petit Musée de Champel.<sup>2</sup> Ils sont répertoriés dans un *Catalogue du Petit musée de Champel (Banlieue de Genève : Suisse) inauguré le 7 mars 1909 et faisant connaître les encouragements que la Croix-Rouge a reçus en la personne du premier président de son comité international de 1863 à 1909*.

Une liste chronologique établie par Gustave Moynier pour les années 1826-1904, est citée par ses biographes, mais nous n'avons pas pu la consulter. Dans un album, livre de souvenirs manuscrit (1907) destiné à ses enfants *Mes heures de travail 1850 – 1902*, il mentionne les distinctions dont il a été honoré, car il les considère comme un hommage à la Croix-Rouge et à la *Convention de Genève*.

---

<sup>1</sup> Vice-présidente de *Genève humanitaire* et arrière-arrière-petite-fille de Gustave Moynier.

<sup>2</sup> Propriété de Gustave Moynier, rue de l'Athénée 3, 1200 Genève.

1<sup>er</sup> août 1846

Genève

Académie

Bachelier ès lettres  
diplôme

6 mars 1849

France

Université de Paris

Bachelier en droit  
diplôme

26 mars 1850

France

Université

Licencié en droit  
diplôme

23 novembre 1854

Genève

Société d'histoire et  
d'archéologie  
membre ordinaire

9 septembre 1857

Suisse

Société suisse d'utilité  
publique  
membre

20 décembre 1859

Genève

Société de géographie  
membre

1<sup>er</sup> juillet 1864

Suisse

Conseil fédéral

Congrès international de  
secours pour les militaires  
blessés à Genève

Délégué plénipotentiaire à la  
Conférence diplomatique de  
Genève, 8-22 août 1864

18 juin 1867

Autriche

Société patriotique. Militaires  
blessés, veuves et orphelins  
membre d'honneur

6 juillet 1867 \*

Grand-duché de Bade

Grand-duc Frédéric

Ordre du Lion de Zähringen  
chevalier de 1<sup>ère</sup> classe<sup>3</sup>

8 septembre 1867

France

Croix-Rouge française

Conférence des Sociétés de  
secours aux militaires blessés  
des armées de terre et de mer  
médaille d'or

24 septembre 1867

Suède-Norvège

roi Charles IV

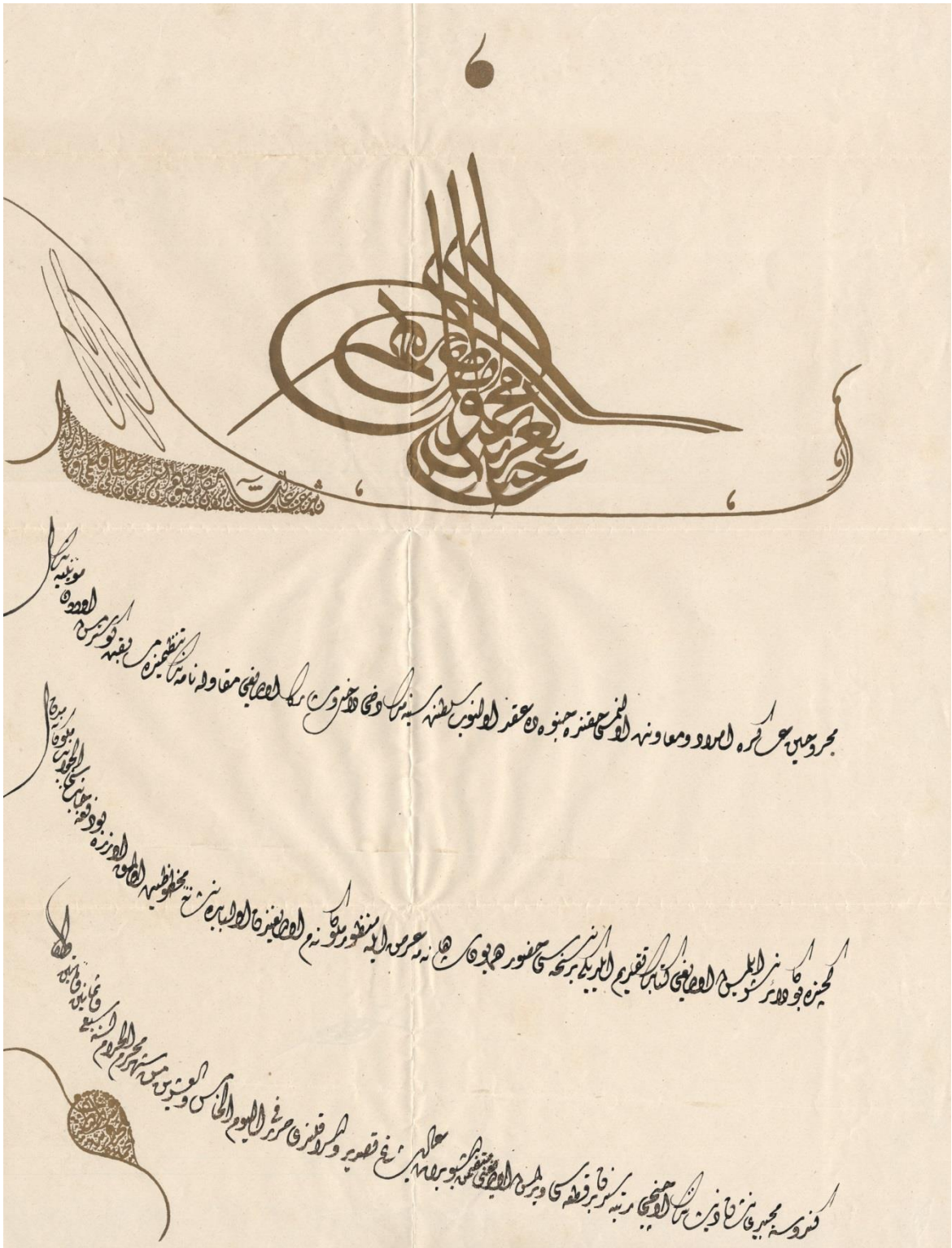
Ordre de l'Etoile polaire  
chevalier

---

<sup>3</sup> Les diplômes qui sont reproduits ici sont signalés par un astérisque.









28 octobre 1867

Italie  
roi Victor-Emmanuel II  
Ordre des Saints Maurice  
et Lazare  
officier

5 janvier 1868

France; Paris  
Exposition universelle de 1867  
*Les institutions ouvrières  
de la Suisse*  
médaille de l'exposition

26 août 1868

Portugal  
Ordre de la Conception de  
Notre Dame Villa Viciosa

4 décembre 1868

Autriche  
empereur François Joseph  
Ordre de François-Joseph  
commandeur

10 juin 1869

Prusse  
roi Guillaume I  
Ordre de la Couronne de  
Prusse  
chevalier de 2<sup>e</sup> classe  
commandeur

13 novembre 1869

Pays-Bas  
roi Guillaume III  
Ordre du Lion néerlandais  
chevalier

5 février 1870

Wurtemberg  
Ordre royal de Frédéric  
croix de commandeur

23 avril 1870

Hesse ; Darmstadt  
Ordre du mérite  
de Philippe le Magnanime  
commandeur

24 juin 1870 \*

Turquie  
sultan Abdulasiz  
Ordre impérial du Nedjidié  
commandeur

18 juillet 1870

Belgique  
roi Léopold II  
Ordre de Léopold de Belgique  
officier

1871

France  
Croix-Rouge française  
Œuvre internationale  
de secours volontaire  
sur les champs de bataille,  
dans les ambulances et  
dans les hôpitaux  
croix de bronze

8 août 1871

France  
Ordre national  
de la Légion d'honneur  
officier

18 juin 1872

Wurtemberg  
Ordre d'Olga  
chevalier

26 février 1873

Bavière  
Ordre du Mérite  
brevet de chevalier

## Leopold II. Roi des Belges.

A tous présents et à venir: Salut.

Deslans donner un témoignage particulier de  
notre bienveillance à M<sup>r</sup> Moynier, délégué au Comité  
national Suisse auprès de l'Association internationale  
Africaine;

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Etrangères,

Nous avons arrêté et arrêtons:

Art. 1. M<sup>r</sup> Moynier  
est nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Il portera la décoration civile.

Art. 2. Il prendra rang dans l'ordre à dater de ce jour.

Art. 3. Notre Ministre des Affaires Etrangères, ayant  
l'administration de l'ordre est chargé de l'exécution du  
présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 21 Juin 1877.

(Signé) Léopold.

Par le Roi:

Le Ministre des affaires Etrangères,  
(Signé) Ette d'Asspremont-Argenteu.

Pour copie conforme:

Le Secrétaire Général  
du Département des Affaires Etrangères

M. Lamberty



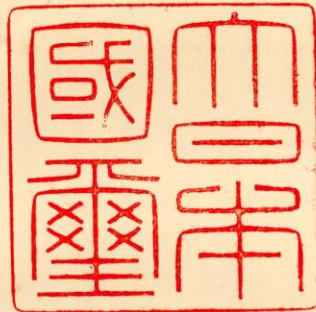
20 avril 1875 Angleterre [Malte] Ordre de St-Jean de Jérusalem associé honoraire	12 décembre 1879 Russie Croix-Rouge russe insigne commémoratif de la Guerre turco-russe
12 juin 1876 Montenegro prince Nicolas I <sup>er</sup> Ordre national de Danilo I <sup>er</sup> brevet chevalier de 2 <sup>ème</sup> classe, commandeur	1880 France Société de géographie de l'Est <i>L'Afrique explorée et civilisée</i> membre correspondant
11 mai 1877 Serbie Croix de Takovo commandeur	10 septembre 1881 France, Algérie <i>L'Afrique explorée et civilisée</i> Académie d'Hippone membre correspondant et directeur
21 juin 1877 * Belgique Ordre de Léopold commandeur	22 septembre 1881 Italie ; Venise <i>L'Afrique explorée et civilisée</i> Société de géographie
22 juin 1877 Espagne Croix-Rouge espagnole diplôme d'honneur	24 septembre 1882 Italie roi Umberto I <sup>er</sup> Ordre de la Couronne d'Italie commandeur
10 avril 1878 Portugal ; Porto Société de géographie commerciale	12 février 1883 Italie ; Milan Société de crémation des cadavres membre honoraire
3 juillet 1878 Turquie Société ottomane de secours aux militaires blessés	15 avril 1883 Autriche Croix-Rouge autrichienne membre d'honneur
10 décembre 1879 France, Marseille Société de géographie Membre d'honneur et correspondant	

- 14 mai 1883  
Italie  
Société italienne d'hygiène
- 5 février 1884  
Suisse  
Comité central Croix-Rouge
- 27 février 1884  
Danemark  
Ordre de Danebrog  
commandeur
- 10 juin 1884  
République du Pérou  
Croix-Rouge péruvienne  
membre d'honneur
- 28 août 1884  
Italie  
duc d'Aoste  
Société scientifique, littéraire  
et artistique
- 29 août 1884  
Italie ; Naples  
Société de sciences, lettres,  
art et philanthropie  
membre correspondant  
et médaille d'or
- 1<sup>er</sup> septembre 1884  
Société protectrice de l'enfance  
chevalier hospitalier  
diplôme
- 18 octobre 1884  
Suisse ; Berne  
Université de Berne  
docteur en droit honoris causa  
diplôme
- 28 novembre 1884  
Russie  
tsar Alexandre III  
Ordre impérial et royal de  
Saint-Stanislas et Sainte-Anne  
chevalier 2<sup>ème</sup> classe  
commandeur
- 1<sup>er</sup> avril 1887 \*  
Japon  
Ordre du Soleil-Levant  
grand-officier
- 9 février 1888  
Grand-duché de Bade  
Grand-duc Frédéric  
Ordre du Lion de Zähringen  
commandeur
- 9 mars 1888  
Bulgarie  
Croix-Rouge bulgare  
membre honoraire
- 6 novembre 1889  
France ; Paris  
Exposition universelle 1889  
*Habitations à bon marché*
- 15 janvier 1893  
France ; Paris  
Institut de droit international  
président et membre fondateur
- 25 janvier 1896  
Serbie  
Croix-Rouge serbe  
Ordre de Saint-Sava  
et Grand-Croix  
président honoraire



天佑ヲ保有シ萬世一系ノ帝阼ヲ踐タル  
 日本國皇帝ハ瑞西國赤十字社社長  
 キヌスターウモアニエーヲ明治勲章ノ  
 勲二等ニ叙シ旭日重光章ヲ贈與シ  
 朕力慈愛ノ意ヲ表ス  
 神武天皇即位紀元二千五百四十七年  
 明治二十年四月一日東京帝宮ニ於テ  
 親ヲ名ヲ署シ璽ヲ鈐セシム

睦仁



賞勳局總裁從三位勳一等伯爵柳原前光

左院議官兼賞勳局副總裁從四位等子爵大給恒

此證ヲ勘査シ第八百六十六

號ヲ以テ勳等簿冊ニ記入ス

賞勳局書記官正五位勳五等平井希昌

賞勳局書記官從五位勳五等横田香苗



1 <sup>er</sup> juillet 1897 Espagne ; Madrid Croix-Rouge espagnole diplôme d'honneur	13 février 1905 France Croix-Rouge française croix de bronze commémorative de la Guerre franco-allemande diplôme
18 août 1898 Pays-Bas ; La Haye Institut de droit international membre honoraire	20 juillet 1906 * France Ordre national de la Légion d'honneur commandeur
24 août 1900 Espagne Croix-Rouge espagnole Plaque d'honneur diplôme et médaille commémorative	15 juillet 1907 Russie tsar Nicolas II et Marie Fedorowna Ordre de la Croix-Rouge
14 juin 1901 Université de Genève docteur honoraire en sociologie diplôme	10 novembre 1907 France Ordre de St Sébastien et Guillaume chevalier 1 <sup>ère</sup> classe
15 février 1902 Uruguay Croix-Rouge sociétaire actif et mérite diplôme	25 décembre 1909 Cuba Croix-Rouge cubaine Diplôme d'honneur et mérite
8 août 1903 Allemagne Université de Heidelberg doctorat honoris causa en sociologie	31 janvier 1910 Genève Société de crémation membre d'honneur
21 mars 1904 Belgique Etat du Congo indépendant consul honoraire	



ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.



HONNEUR.

PATRIE.

Le Grand Chancelier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur

certifie que, par Décret du Vingt juillet mil neuf cent six

Le Président de la République Française

a conféré à M. Gustave Moynier, Citoyen suisse,

Président d'Honneur de la Confédération Internationale de la Croix Rouge de 1906.

la Décoration de Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'honneur.

Fait à Paris, le 20 novembre 1906

*g. H. H. H.*

Par le Grand Chancelier :  
Le Secrétaire général de l'Ordre

*Ch. R. H.*

Vu, collé et enregistré, N° 11987,

Le Chef du 1<sup>er</sup> Bureau,

*Amis aspas*



## LA VIE FOUGUEUSE D'HERMINIE CLAVIER première épouse de Théodore Maunoir

Compte rendu par Stéphane AUBERT<sup>1</sup>

Il y a les fougueuses, il y a les fous.

Aujourd'hui, hélas, il y a beaucoup trop de fous de Dieu.

Mais revenons dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plus précisément pour parler de notre célèbre Théodore Maunoir.

Nous savons qu'il grandit dans une riche famille de médecins réputés. Suivant la tradition familiale, il étudie la médecine à Paris, après un stage en Angleterre. En 1832, il s'implique dans la création de la Société médicale d'observation de Paris. Un an plus tard, il obtient, également dans cette ville, un doctorat de chirurgie, pour son travail intitulé *Essai sur quelques points de l'histoire de la cataracte*.

Après son retour dans sa ville natale, il devient membre de la Commission d'hygiène et de santé de Genève, ainsi que de la Société genevoise d'utilité publique. Les récits historiques le présentent alors comme très intelligent et charmant avec un grand sens de l'humour.

Mais pas seulement de l'humour : aussi de l'Amour !

Avec sa première femme, Esther-Étienne-Herminie née Clavier, il a deux fils. En outre, il adopte les enfants nés d'un précédent mariage de celle-ci. Herminie avait en effet épousé, à l'âge de 19 ans, l'écrivain français Paul-Louis Courier.

Quelques années après le mariage, Courier est assassiné dans des circonstances jamais complètement élucidées, probablement par l'un de ses serviteurs. Les rumeurs selon lesquelles sa femme aurait été impliquée persistent en dépit de son acquittement.

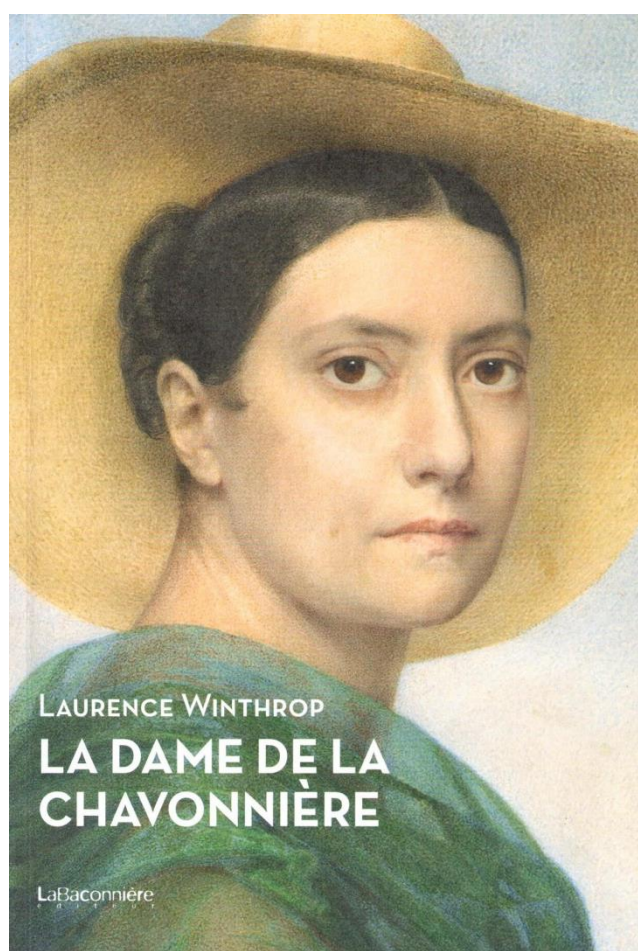
---

<sup>1</sup> Membre du bureau et podcastmaster de *Genève humanitaire*.

Pour la réputation de Maunoir, le passé de sa femme représente un lourd fardeau, surtout dans une société genevoise imprégnée de la stricte morale calviniste ; mais cela resta sans effets.

Tout cela nous a été brillamment et avec talent exposé par Madame Laurence Winthrop,<sup>2</sup> de Paris, au cours de sa conférence du 24 janvier 2015 donnée à la Maison Dufour, devant un parterre de membres de la famille Maunoir, de la Société Genevoise de Généalogie, de Genève humanitaire et des représentants des éditions de La Baconnière, tous très enthousiastes et chaleureux.

Voilà pourquoi on peut, aujourd'hui, dire que Théodore Maunoir a décidément eu une vie aussi passionnante que passionnée !



---

<sup>2</sup> Pour en savoir plus, lisez sa toute récente biographie : *La dame de La Chavonnière*, Genève, La Baconnière, 2015, 303 pages.

*SUR LES PAS DES “MOYNIER”*  
*Souvenir d'un voyage d'étude : Le Cailar, avril 2012*

par Huguette BERTHALON-PASQUIER <sup>1</sup>

Du 27 au 30 avril 2012, Genève humanitaire, centre de recherches historiques et la Société Henry Dunant ont organisé un premier voyage d'étude en Languedoc sur les traces d'Henry Dunant et de Gustave Moynier.<sup>2</sup>

Non seulement, l'auteure fixe dans les mémoires les lieux typiques de Le Cailar, “Hier et Aujourd'hui” :

- La Manadière, “maison familiale qui évoque le souvenir de M<sup>lle</sup> Fanfonne Guillierme, 1895-1989, unique femme manadière de son époque”.
- Le Temple, “construit en 1818 par souscription volontaire des protestants”.
- Les rues, ponts, places et bâtiments illustrés par des cartes postales anciennes.

Mais surtout, Huguette Bertholon fait revivre des sites que les ancêtres de Gustave Moynier ont pu connaître, voire habiter. En effet, menant des recherches approfondies dans les archives de la localité, elle a pu rétablir plusieurs liens entre les Moynier et la région, alors que la dernière détentrice du patronyme s'est éteinte il y a un demi-siècle déjà :

- Domaine du Grand Malherbes, mentionné en 1624 déjà et que le comte Claude de Moynier possédait en 1777.

---

<sup>1</sup> Le Cailar, décembre 2012, 50 pages oblongues en quadrichromie, photographies de l'auteure. Compte rendu par Roger Durand.

<sup>2</sup> Voir Olivier Jean DUNANT, « A l'aube des UCJG : Nîmes, 1852. Sur les traces des Moynier : Le Cailar, 1740. La grotte des Brézines : Mus, 1686 et 1855 », *Cahiers de Genève humanitaire*, n° 2 (1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2012), novembre 2012, pages 14-23.

- Mas Saint-Blancard que Jacques Gauthier du même patronyme détenait en 1622, avant qu'il passe en mains d'un Henri de Moynier.
- Caserne des dragons bâtie en 1766, avec la participation d'un Moynier. Elle abrite aujourd'hui la mairie.
- Eglise bâtie en 1091 qui ne fut pas rendue au culte huguenot après la période des persécutions.
- Tour d'Anglas, remontant au XIII<sup>e</sup> siècle.

A notre connaissance, *Sur les pas des "Moynier"* est la toute première publication centrée sur les lieux où ont vécu les ascendants de Gustave Moynier. Par la richesse des illustrations et l'intérêt des explications historiques, elle captivera les amateurs.<sup>3</sup>



<sup>3</sup> On peut se la procurer au siège de *Genève humanitaire* pour le prix de 35.- francs, port en sus.



## « CHOUQUETTE »

bénévole à l'Agence des prisonniers de guerre  
et des civils en 1914-1918 et 1939-1945 <sup>1</sup>

Evocation de souvenirs

d'une Alsacienne devenue genevoise

par Olivier Jean DUNANT <sup>2</sup>

C'est l'évocation par François Bugnion du nom de Frédéric Ferrière (1848-1924; membre du Comité du CICR dès 1884), lors du colloque Genève humanitaire de juin 2014 sur la médecine militaire en 1914-1918 qui m'a remis en mémoire quelques souvenirs de notre grand'mère maternelle. Elle évoquait souvent "l'Agence", comme elle l'appelait, et le nom de Suzanne Ferrière, elle-même membre du Comité du CICR, et nièce de Frédéric. Notre grand'mère accompagna cette dernière à Lyon, puis à Vichy en juillet ou août 1940, où elles furent envoyées comme déléguées auprès du gouvernement Pétain.

C'est de son journal, malheureusement inachevé, et d'un brouillon de conférence (et d'autres documents, soigneusement tenus, qui furent conservés chez une de mes sœurs), comme de quelques autres et un album de photos, déposés en 2005 auprès des Archives du CICR, que le soussigné a tiré quelques souvenirs et citations, tout en comparant ses sources avec les ouvrages de références.

### **Biographie**

Juliette Schlumberger (son premier état-civil, établi sous l'occupation allemande 1870-1918, mentionne comme prénom "Julia", abhorré) est née à Mulhouse le 12 avril 1893, dans une des principales familles de l'industrie textile mulhousienne et de

---

<sup>1</sup> Juliette Peyrot née Schlumberger, Mulhouse 1893 – Genève 1970.

<sup>2</sup> Membre du Conseil scientifique de *Genève humanitaire*.

Guebwiler. Famille très protestante, très aisée, et dont beaucoup de membres étaient extrêmement doués pour le dessin, la peinture, ou la porcelaine, comme pour l'écriture et l'humour.



Ce milieu francophile et riche dans lequel elle a grandi, a fait qu'elle n'a jamais fréquenté l'école publique, à l'époque obligatoirement en allemand. Avec un groupe d'amies et de cousines, elle bénéficiait des cours en français d'un précepteur.

Vu les circonstances, de nombreuses familles, voulant préserver leur avenir sans rester allemands, ont acquis pour leurs membres la bourgeoisie de Schaffhouse, donc la nationalité suisse, ce qui fut le cas de celle de ma grand'mère. Ce petit canton, du 'mauvais' côté du Rhin, avait probablement vite compris les avantages qu'il pouvait tirer de la naturalisation facilitée de ces voisins alsaciens, soucieux de se soustraire 'au cas où' à la botte germanique.

Et c'est ainsi qu'avec le groupe de ses amies et cousines, elle fut mise à l'abri en pension à Genève (d'après ses dires), ou déjà accompagnée par sa famille, probablement dès que la menace du premier conflit mondial s'est précisée.

Dès lors, Chouquette (c'est le nom familial sous lequel on la connaissait aussi bien à Mulhouse qu'ailleurs) s'est établie à Genève, et s'engagea comme bénévole à l'Agence internationale des prisonniers de guerre, de 1914 à 1916. Genève qu'elle n'a plus quittée sauf entre environ 1922 et 1927, après son mariage en 1918 avec Maurice Peyrot (1887-1964).

Après un premier enfant mort peu après sa naissance, elle enfanta Isaline Dunant née Peyrot (1921-1999), notre mère. Puis, pour des raisons professionnelles, ils vécurent à Berne, puis à Mulhouse. Chouquette revint à Genève avec sa fille unique et divorça de son mari en 1928, pour le ré-épouser en 1944, quelques mois avant le mariage de nos parents, en avril 1945.

Entre-temps, elle se ré-engagea dès le 1<sup>er</sup> novembre 1939 à l'Agence internationale des prisonniers de guerre et des civils, dont elle devint très vite chef du Service civil des Alsaciens-Lorrains, puis des Français, jusqu'en 1946.





En 1949, grâce à un héritage, elle acquit avec notre mère la belle villa de *L'Orée* au Petit-Lancy, où elle vécut dès 1950 avec notre grand-père dans la partie Est jusqu'à sa mort en juillet 1970 (Maurice Peyrot, son époux ré-épousé, y est décédé en 1964). Tandis que la partie Ouest fut occupée par ma famille jusqu'en 1993, puis louée jusqu'en 2001, année de sa vente, suite au décès de nos parents.

C'est pendant cette période que « Granny » (comme l'appelaient ses petits-enfants) nous raconta, avec des étoiles dans les yeux, sa jeunesse dorée en Alsace. A cette époque, nous rencontrions régulièrement chez elle ses amies et cousines, lors des traditionnels *Vendredis* mulhousiens. Elle évoquait par ailleurs très souvent celles-ci, sans que nous nous doutions que presque toutes avaient travaillé pour *l'Agence* avec elle. Mais elle ne parlait jamais de sa double activité (1916-1918 et 1939-1945), ni du travail qu'elle y effectua.

Nous regardions avec fascination toutes sortes de documents familiaux, photos, souvenirs, journaux manuscrits, très souvent soigneusement triés et annotés par nos grands-parents, et aussi les abondants albums de photos. Ainsi se complétaient peu à peu les souvenirs en mosaïques qu'elle égrenait.

C'est en dépouillant petit-à-petit toutes ces précieuses archives familiales que, tel un négatif de photographie dans le bain révélateur, la biographie de notre grand-mère m'est apparue, avec néanmoins quelques zones, à jamais dans l'ombre.

Et c'est ce qui me motive aujourd'hui à vous faire part de souvenirs de *l'Agence*, qui ont quelque rapport avec les recherches de Genève humanitaire.

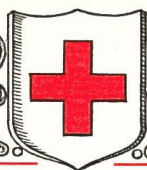
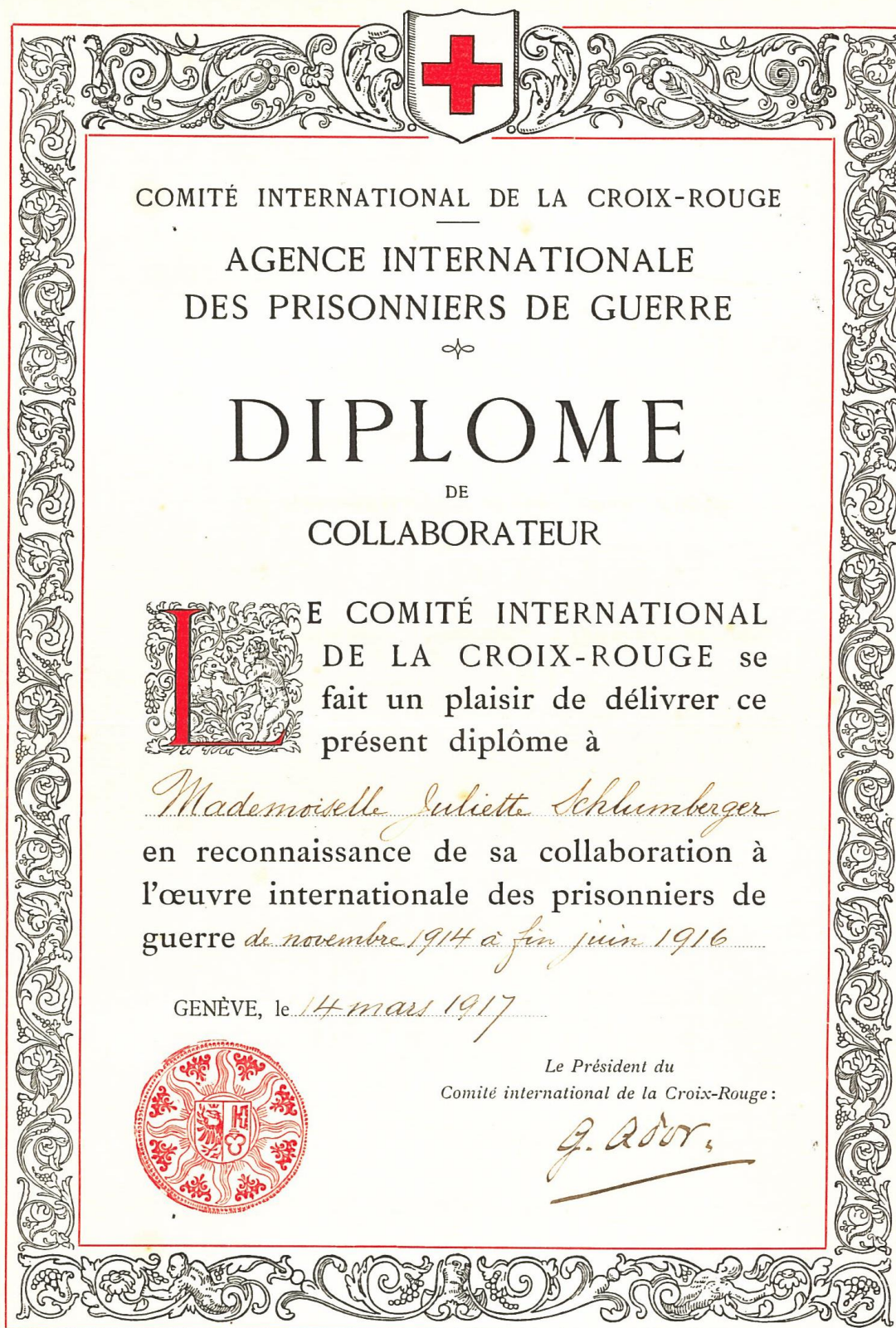
### **L'Agence des prisonniers de guerre de 1914 à 1918**

Peu de souvenirs de cette époque nous sont parvenus. Néanmoins, trois documents déterminants ont été conservés :

Le diplôme de collaborateur du CICR, Agence Internationale des Prisonniers de Guerre.<sup>3</sup> C'est un certificat authentique, signé le 4 mars 1917 par le président d'alors du CICR, Gustave Ador, attestant que Juliette Schlumberger y avait travaillé de novembre 1914 à juin 1916.

---

<sup>3</sup> Diplôme de collaborateur du CICR, Agence Internationale des Prisonniers de Guerre, signé le 14 mars 1917 à la plume par Gustave Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge. Certificat pré-imprimé, complété à la plume avec la mention : "Mademoiselle Juliette Schlumberger". Fonds A CICR P DPS.



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE  
 AGENCE INTERNATIONALE  
 DES PRISONNIERS DE GUERRE



# DIPLOME

DE

COLLABORATEUR



LE COMITÉ INTERNATIONAL  
 DE LA CROIX-ROUGE se  
 fait un plaisir de délivrer ce  
 présent diplôme à

*Mademoiselle Juliette Schlumberger*  
 en reconnaissance de sa collaboration à  
 l'œuvre internationale des prisonniers de  
 guerre *de novembre 1914 à fin juin 1916*

GENÈVE, le *14 mars 1917*



Le Président du  
 Comité international de la Croix-Rouge :

*G. Dör,*









#### L'album de dessins et peintures de CamSchlum<sup>4</sup>

Cet album remarquable mérite qu'on s'y attarde, car il contient en fac-similé de merveilleux dessins et gouaches, dont quatre planches concernant l'Agence des prisonniers de guerre. C'est un fantastique ouvrage de très grand format, édité par Camille Schlumberger. « CamSchlum », c'est ainsi qu'il signait, était un peintre et illustrateur hors pair, oncle par alliance de notre grand-mère. Grâce à cet ouvrage, j'ai découvert qu'il habita à Genève car il travailla aussi à l'Agence.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup> Dessins et peintures de CamSchlum, album conservé dans les papiers de famille.

Ouvrage relié en forte toile (37,7cm x 27,2), édité en 1929 à Ribeuuillé par Camille Schlumberger et "exécuté" par Braun et C<sup>ie</sup> à Dornach, tirage hors-commerce limité à cent exemplaires. Dédié à ses petits-enfants. 39 planches sur fort papier cartonné, reproductions de dessins au crayon et de peintures (gouache, principalement) en couleurs.

NB : le procédé de reproduction n'a pas été identifié par l'auteur de ces lignes.

<sup>5</sup> *L'Agence internationale des prisonniers de guerre, Comité international de la Croix-Rouge, Genève 1914-1918. Recueil broché (28,5 cm x 21).*

Voici les quatre planches en couleurs qui nous intéressent :

Une page-titre en majuscules intitulée *Livre d'Or de l'Agence Internationale des Prisonniers de Guerre*, avec en sous-titre : *signatures des collaborateurs et visiteurs*. La silhouette de Genève se détache en dessous, surmontée des écussons de la Suisse et de la Croix-Rouge. Sous la silhouette se détache « *Genève 1914 – 191...* ». Cette planche signée a été réalisée en 1919.

Trois autres suivent, dont celle des collaborateurs, décorée d'abeilles autour d'une sorte de bluet et surmontant la devise : "... *NON VOBIS MELLIFICATIS APES...*" (à vous les abeilles non mellifères). La deuxième est décorée de trois magnifiques orchidées, et porte seulement la mention "*VISITEURS ETRANGERS*".

La dernière comporte deux cadres, le supérieur décoré d'une guirlande de cythises, portant la mention *TRESORERIE* avec quatre signatures, dont celle d'Adolphe Moynier, fils de Gustave et membre du Comité international, effectivement chargé de la trésorerie.

Le cadre du bas, orné d'un frontispice triangulaire (qui peut être celui du musée Rath), flanqué de chaque côté d'une lampe électrique style Art Nouveau à abat-jour comporte juste en dessous, l'inscription *EQUIPES DU SOIR*, et trois signatures : Philippe Dunant "avt." [avocat], P. [Paul] Appia, et Guillaume Fatio, probablement des collaborateurs bénévoles.

---

(suite de la note 5) : 128 pages. Editeur CICR. Album richement illustré établi sous la direction d'Etienne Clouzot, avec K. de Watteville. Photographies Fred Boissonnas. Gravé et imprimé en héliogravure à Genève par SADAG, en janvier 1919.

Cet album-souvenir, quoique extrêmement bien documenté, n'est pas à confondre avec le *Rapport général du CICR sur son activité de 1912 à 1920*. Document présenté par le CICR à la X<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, Genève, 1921, 152 pages.

Il ne nous a pas été possible de savoir si ce livre d'or a réellement été édité. Toutefois, la plaquette-souvenir du CICR<sup>6</sup> mentionne bien un livre d'or où sont reproduites deux pages de signatures de délégués étrangers affectés aux différentes sections nationales. Ces pages ne sont toutefois pas ornées comme l'œuvre de CamSchlum.

C'est aussi dans cet album que le soussigné a découvert deux aquarelles représentant "notre appartement, à Genève 1916-1917. (8, rue Michel Chauvet)". Il a constaté ainsi avec surprise que notre grand-mère avait été accompagnée par sa famille<sup>7</sup> en venant à Genève, ce qu'elle n'avait jamais évoqué.

### L'album-souvenir du CICR sur l'Agence internationale des prisonniers de guerre<sup>8</sup>

Ce troisième document est un recueil broché dont la couverture porte de bas en haut *L'Agence internationale des prisonniers de guerre, Genève, 1914 – 1918* (en majuscules), surmonté d'une photographie du perron du musée Rath, entre les colonnes duquel est fixée une large banderolle portant le nom de l'Institution, surmonté, en tête de page, de *COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE*. Cet ouvrage contient une description minutieuse et une abondante iconographie très richement commentée de toute l'activité de l'Agence. Il me fut aimablement dédicacé par M. Fabrizio Bensi, Archiviste au CICR, car il en avait sauvé une vingtaine du pilon !

Et quelle ne fut pas ma surprise d'y découvrir, dans la liste des quelque 2500 personnes ayant travaillé à l'Agence internationale des prisonniers de guerre (août 1914 – décembre 1918), non seulement le nom de notre grand-mère Juliette-Cécile Schlumberger, mais ceux de son père Edmond, de son frère cadet Charles, de sa belle-mère (Elisabeth Schlumberger-Schlum-

---

<sup>6</sup> Dito note 5.

<sup>7</sup> Dito note 5.

<sup>8</sup> Dito note 5.

berger, seconde épouse d'Edmond), du frère de cette dernière, le fameux CamSchlum, et de quelques autres Schlum, non identifiés ! Et puis, de l'autre côté maternel de notre famille, le nom de notre grand-père Maurice Peyrot et de sa mère, Laure Peyrot-Moynier, fille de Gustave Moynier, ce qui est logique.

C'est ainsi que j'en ai déduit que l'union entre Juliette Schlumberger et Maurice Peyrot n'était peut-être pas seulement un "mariage arrangé" (selon la saga familiale), mais une idylle que l'Agence a vu éclore ... !

### **L'Agence des prisonniers de guerre et des civils de 1939 à 1945**

Là, la documentation consultée est beaucoup plus abondante, mais pas beaucoup moins lacunaire, car il s'agit soit de brouillons manuscrits non datés<sup>9</sup> et,<sup>10</sup> soit de documents officiels : carte d'identité,<sup>11</sup> passeport du CICR,<sup>12</sup> ordre de mission,<sup>13</sup> certificat de travail,<sup>14</sup> etc. Et puis aussi un très joli album photographique.<sup>15</sup>

---

<sup>9</sup> Projet (?) de conférence sur l'activité du Service civil de l'Agence des prisonniers de guerre ; sans titre.

Brouillon manuscrit de sept feuillets lignés (21 cm x 14,5), écrits recto-verso, écriture de Juliette Schlumberger sans doute possible. Ecrit au crayon, non signé, non daté.

<sup>10</sup> « Souvenirs de l'Agence 1939 à ? – Historique du Service Civil Français » ; fonds A CICR P DPS.

Manuscrit inachevé, non signé, écrit à la plume par Juliette Schlumberger. Onze feuillets (22cm x 17,5) recto-verso sur papier ligné, non daté, mais le sous-titre avec un point d'interrogation montre qu'il a été rédigé avant la fin de la guerre.

<sup>11</sup> Carte de collaborateur de l'Agence centrale des prisonniers de guerre ; fonds A CICR P DPS.

N°79, au nom de Juliette Schlumberger, validité jusqu'au 31 déc. 1943.

<sup>12</sup> Carnet d'identité du CICR ; fonds A CICR P DPS.

N°86, établi le 25 juillet 1940 (sur la base du passeport suisse n° 379864 – 653/270), complété à la plume, au nom de Mme Julia Schlumberger, "déléguée du Comité international de la Croix Rouge", avec une recommandation du Président du CICR à la Présidence et sections de Croix-Rouge de "France", et signé p.o. par Carl Burckhardt.



Projet (?) de conférence sur l'activité du Service civil de l'Agence des prisonniers de guerre<sup>16</sup>

Ce brouillon est écrit au crayon, sans doute possible par Juliette Peyrot-Schlumberger. Ce document est fondateur dans la perspective de cette monographie, car tout en étant empreint d'une émotion et d'une empathie à la fois remarquables et touchantes (bien dignes de notre chère Granny), il donne une description très évocatrice et détaillée du travail de l'Agence, plus particulièrement de son Service des civils, pendant la Deuxième guerre

---

<sup>13</sup> Ordre de mission, (fonds A CICR P DPS), dactylographié, établi le 25 juillet 1940, chargeant "Madame Juliette Schlumberger, ... d'une mission en France". "Mme Schlumberger a été appelée par le Ministère de l'Intérieur français à se rendre à Vichy pour y traiter des questions relatives à l'organisation des services de recherches et de nouvelles concernant les civils français". Suivent des recommandations aux autorités civiles et militaires "d'aide et de protection à Mme Schlumberger ..." Signé: "Carl Burckhardt" membre du CICR (en toutes lettres).

<sup>14</sup> Certificat de travail ; fonds A CICR P DPS.

Entête du CICR, Agence centrale des prisonniers de guerre, dactylographié, daté de Genève le 5 février 1946, établi au nom de Mme Juliette Peyrot-Schlumberger [entrée en novembre 1939, au Service des messages civils]:

"Son origine Alsacienne-Lorraine et ses connaissances particulières lui ont permis de s'occuper très rapidement et utilement des cas concernant les Alsaciens-Lorrains. Dès le milieu de 1940, Madame Peyrot a été appelée à la direction du Service civil français, poste qu'elle a rempli à l'entière satisfaction du Comité". [...] "A partir de 1943, le Service civil français ayant été rattaché au Département français, Madame Peyrot a continué, dans ce département, à assurer la direction du service des civils". [...] "Madame Peyrot s'est toujours acquittée de sa tâche avec un complet dévouement, dans l'esprit de notre œuvre." [...] "Nous regrettons vivement que les circonstances [demandes concernant des civils en forte diminution] nous amènent à nous séparer de Madame Peyrot, dont nous avons apprécié sans réserve le concours précieux pendant plus de six ans".

Signé: "Suzanne Ferrière", membre du comité International de la Croix-Rouge.

<sup>15</sup> Album photographique ; fonds A CICR P DPS.

Constitué par sa fille Isaline Dunant-Peyrot, à l'aide de très nombreuses photographies prises à l'Agence, annotées par cette dernière.

<sup>16</sup> Dito note 9.

mondiale principalement. Rédigé tout d'une haleine, sans aucune rature, dans un style cursif et parlé qui dénote une grande hâte, mais dans un excellent français, ce manuscrit est sans doute la base d'une conférence.

Tenue ou non (c'est une autre question), cette conférence s'adressait directement à une assemblée de femmes chrétiennes. Car deux professions de foi très claires en attestent. C'est d'autant plus étonnant que la supposée conférence a été tenue au nom du CICR, neutre du point de vue religieux, comme chacun sait.

Mais cela fait partie de la spontanéité naïve de notre grand'mère. Outre l'information du public, cette conférence était probablement destinée aussi à recruter de nouvelles bénévoles, les besoins en main-d'œuvre de ce secteur n'ayant jamais cessé de croître au fil des hostilités.

En outre, quoique non daté, le texte donne les indices nécessaires à fixer avec une assez grande précision la période de la Deuxième guerre mondiale au cours de laquelle il a été rédigé (fin de l'été, début de l'automne 1940).<sup>17</sup>

Au-delà de l'expression empathique et émotionnelle, haletante, du texte, il donne des indications détaillées sur l'énorme quantité de travail, le cheminement du courrier qui arrivait et partait de l'Agence, après le tri et la mise en fiches des lettres qui arrivaient, dès le début (août 1939, mais surtout après juin 1940), par sacs entiers : jusqu'à septante mille enveloppes par jour ! Ces missives étaient rédigées en au moins une dizaine de langues. On imagine le nombre de collaborateurs spécialisés qu'il fallait trouver, et rapidement.

Chouquette y donne aussi des exemples poignants de correspondances, tel ce père qui recherche sa petite fille de quatre ans, amputée d'une jambe, mais disparue dans la débâcle. Ou plus

---

<sup>17</sup> Le soussigné en a effectué une transcription fidèle, pour la clarté de la lecture. Elle est à disposition des intéressés (par courriel). Ces deux documents seront bientôt déposés aux archives CICR.

amusante, cette personne qui écrit au CICR pour demander si on ne peut pas retrouver son chien ... ! Mais on y trouva aussi un billet ou un chèque de mille francs! Lorsqu'une concordance a été trouvée (parfois, évidemment, après de longs mois) entre une demande d'un civil ou d'un prisonnier, et leurs familles, et qu'on a pu signaler réciproquement les adresses et échanger la correspondance, elle exprime quelle joie et quelle satisfaction cela représente pour tous ces collaborateurs (la plupart sont des femmes, bénévoles ou non, mais pas seulement).

Le texte se termine par la belle devise d'Henry Dunant:  
*INTER ARMA CARITAS*

« Historique du Service Civil Français - Souvenirs de l'Agence  
1939 à ? »<sup>18</sup>

Manuscrit malheureusement inachevé, écrit à la plume par Juliette Peyrot, d'une écriture beaucoup plus calme et régulière que le précédent. La seule date est celle de l'engagement de notre grand'mère à l'Agence, dès le 1<sup>er</sup> novembre 1939, suite à un appel téléphonique "mystérieux" (elle n'en a jamais pu déterminer la provenance) le 10 octobre, après lequel elle se rendit directement au "Bâtiment électoral", siège de l'Agence (actuel UNI II). Vu probablement son expérience de la "dernière guerre" (pour nous, la première, celle de 14-18), elle fut très rapidement (après quelques semaines) nommée chef du Service des Alsaciens-Lorrains, puis du service civil français tout entier.

En fait d'« Historique » ce texte est un curieux mélange de journal personnel et de description des conditions de travail à l'agence, rédigé dans un style plein d'humour, avec un œil très observateur, particulièrement sur les tenues des dames ou de certains messieurs, mais aussi, avec bienveillance, du caractère de ses collaboratrices et collaborateurs. Il donne aussi de précieuses informations sur les techniques de travail de cette Agence, plus particulièrement du Service civil. Tout ou presque était donc

---

<sup>18</sup> Dito note 10.

d'abord fait à la main (les fiches, les lettres, etc), puis classé dans des cartons marqués en rouge ou en bleu selon leur arrivée ou leur destination. Mais les ordres et contre-ordres pouvaient se succéder au cours de la même journée, vu le "vent de folie" provoqué au début par les attaques-surprise des Allemands, d'abord en Pologne en septembre 39, puis contre la Hollande, la Belgique et la France en juin 1940. Ces cartons transitaient d'une section à l'autre pour examen, traitement et décision, avant d'être transmis à la section dactylographique qui mettait en forme toute cette documentation, avant qu'elle ne soit expédiée, "en attente" ou archivée.

Deux faits marquants relatés méritent d'être signalés :

### CRÉATION D'UN SERVICE CIVIL DISTINCT – un combat 'féministe' qui ne dit pas son nom<sup>19</sup>

Dans une ambiance générale que l'on peut qualifier de mysogine, malgré la majorité manifestement féminine des bénévoles ou rémunérées travaillant à l'Agence, c'est la lutte interne mais courtoise (vu le milieu social) qui y est décrite. Trois femmes ont négocié contre la Direction technique, jusqu'au sein du CICR, pour obtenir la création d'un Service des civils vraiment distinct et indépendant de celui des prisonniers de guerre.

Juliette Schlumberger (elle avait repris son nom de jeune fille après son divorce), vu son origine et sa famille alsaciennes, était évidemment d'abord préoccupée du sort de ses compatriotes, quand elle vit le flot de correspondance résultant de leur évacuation préventive de la frontière avec l'Allemagne, en septembre 1939 déjà (décision gouvernementale de l'Armée française).

Comme Chouquette avait appelé à ses côtés dès novembre 1939 son amie Paulette Boissonnas, elles formèrent très vite à elles deux un 'duo de choc'.

---

<sup>19</sup> Titre ad'hoc par le soussigné.





Bravant les sceptiques, elles trouvèrent en Suzanne Ferrière (voir dans le préambule) une alliée d'emblée convaincue, qui plaida et emporta leur cause au sein du Comité, malgré les résistances importantes.

Sans que cela soit avéré, on peut penser que ces trois dames responsables ont mené là un combat typiquement féministe. D'ailleurs, Chouquette affirme clairement que c'est suite au retour de la mission à Vichy que le Service des civils fut créé, distinct de celui des prisonniers au sein de l'Agence internationale.

#### MISSION officielle AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DE VICHY et à Lyon, en août 1940

Bien que cela ne soit pas mentionné dans ce texte, nous savons, par l'ordre de mission et le passeport diplomatique établis au nom de Juliette Schlumberger, signés le 25 juillet par Carl Burckhardt,<sup>20</sup> qu'elle a été chargée de cette mission à ce moment.

---

<sup>20</sup> Dito notes 12 et 13.

Chouquette relate ce voyage “de quelques jours” (dont la date exacte n’est pas mentionnée), en voiture et en compagnie de Suzanne Ferrière. Leur mission consistait à “aller voir le fichier des réfugiés organisé à Lyon par la direction des PTT et nous entendre avec le Gouvernement de Vichy pour avoir un double de ces fiches et rendre obligatoire cette méthode de signalement des réfugiés”.



Visite fructueuse, puisque cela valut au Service civil des Français de recevoir par la suite “plus d’un million de fiches signalétiques”, tout en permettant aussi, par la force des choses, la création du Service civil indépendant (voir ci-dessus).

La description de ce périple en est assez déconcertante, car elle le qualifie d’“inoubliable, passionnant et des plus intéressant et de grande aventure, [...] comme une parenthèse éblouissante dans la grisaille journalière, porte ouverte sur le monde en guerre”, alors qu’elles croisent “sur les routes de l’exode”, “les voitures abandonnées stationnant en files interminables”. Puis un

“aperçu du Vichy des premiers temps, des antichambres des ministères avec les oiseaux de proie qui y attendaient leur heure, travail haletant dans les bureaux improvisés [...] tout cela reste gravé profondément dans ma mémoire !”.

La suite est une description exaltée, au retour à l'Agence, du travail effréné (même de nuit), avec une augmentation incessante de collaborateurs (plus de femmes que d'hommes, bien sûr), la description d'un déménagement dans tout un étage pour ce nouveau service dont le transport d'une partie des dossiers se fit à l'aide d'une civière !<sup>21</sup>



---

<sup>21</sup> Le commentaire manuscrit sur la photo ne correspond pas, d'après l'« Historique » : il doit s'agir de l'automne 1940 ou du printemps 1941 (après le voyage à Vichy en juillet-août 1940).

Tout cela dans un enthousiasme communicatif qui ne se dément pas lors de ‘ces temps héroïques’, stimulée qu’elle est restée par le sentiment “haletant, pathétique et magnifique” de vivre “en harmonie avec tous ceux qui attendaient quelque chose de nous”. Comme beaucoup, elle était manifestement portée par le sentiment d’agir, d’improviser, d’échouer parfois “mais on pouvait au moins essayer, ON Y METTAIT TOUT SON CŒUR”.



Malgré un nombre encore considérable d’anecdotes et de documents qui tous mériteraient d’être au moins mentionnés, c’est sur cette note positive et certainement symbolique de l’engagement de la plupart, voire de tous les collaborateurs de l’Agence 1939-1945, que le soussigné termine cette évocation de Chouquette, bénévoles à l’Agence des prisonniers de guerre et des civils, 1914-1918 et 1939-1945, Juliette Peyrot née Schlumberger, notre si chère et généreuse Granny.



## Bibliographie

- *Rapport du CICR sur son activité pendant la seconde guerre mondiale*, Genève, mai 1948.
- DJUROVIĆ Gradimir, *L'Agence centrale de recherches du Comité international de la Croix-Rouge*, Institut Henry Dunant Genève, 1981, XXII – 295 – 18 pages.

## Iconographie

Donnée dans l'ordre d'apparition dans le texte

- Chouquette à 7 ans ; collection familiale, p. 35
- Chouquette en 1918 ; collection familiale, p. 37
- Diplôme du CICR 1914-1916 ; fonds A CICR P DPS, p. 39
- Chouquette en 1939-1945 ; collection familiale, p. 40
- Chouquette à l'A.I.P.G. en 1914-1916 (X) ; fonds A CICR P DPS, p. 41
- Le duo de choc ; album de photos fonds A CICR P DPS, p. 49
- Suzanne Ferrière et Chouquette ; album de photos fonds A CICR P DPS, p. 50
- Le Service Civil après le déménagement ; album de photos fonds A CICR P DPS, p. 51
- « On y mettait tout son cœur » ; album de photos, fonds A CICR P DPS, p. 52.

\*

\*            \*

\*

## GUSTAVE MOYNIER

L'année 1867<sup>1</sup>

par André DURAND<sup>†</sup>

### Chapitre XVII

L'Exposition universelle de Paris, dont l'ouverture était prévue pour le mois d'avril 1867, marquait une sorte de trêve au sein des affrontements politiques et militaires qui assombrissaient l'avenir de l'Europe. A côté des stands nationaux qui en faisaient le miroir, des prodigieux progrès réalisés dans le domaine de la technique, de l'industrie, de l'art militaire et du commerce, les organisateurs de l'Exposition – dont le commissaire-général était le sociologue Le Play –, avaient réservé une place aux Sociétés nationales de secours aux blessés.

Le Comité international n'avait pas grand-chose à montrer dans un stand qui serait avant tout consacré au matériel sanitaire, aux ambulances, aux brancards, aux tentes de campagne. Son rôle était avant tout administratif et juridique. Gustave Moynier proposa alors au général duc de Fézensac de convoquer à cette même occasion une conférence générale des comités de divers pays. Dans son esprit, cette conférence aurait pour objet d'examiner en commun les questions les plus vitales et les plus controversées qui occupaient les sociétés de secours, à savoir :

- Les moyens les plus propres à faire connaître l'œuvre et à en développer les principes.

---

<sup>1</sup> Nous poursuivons ici la publication d'une ample biographie de Gustave Moynier que feu André Durand, ancien délégué et historien du CICR, nous a laissée sous la forme de quelque huit cents pages dactylographiées. Voir les *Cahiers du centenaire*, n<sup>os</sup> 2-9, Genève, Association Henry Dunant + Gustave Moynier : 1910-2010, parus entre 2007-2010 ; et les *Cahiers de Genève humanitaire*, n<sup>os</sup> 1-7, 2010-2015.

- L'organisation et les attributions des Comités sectionnaires.
- Les meilleures mesures à prendre pour assurer le fonctionnement des Comités en temps de guerre.
- Les rapports internationaux à établir entre les Comités de divers pays.<sup>2</sup>

Nous trouvons là la première proposition de réunion d'une Conférence internationale de la Croix-Rouge, assortie d'un programme conforme aux intérêts des Sociétés nationales.

Dans ce programme, Gustave Moynier n'a pas inclus la révision de la *Convention de Genève* d'août 1864, qui faisait pourtant l'objet de plusieurs études, et de divers projets. Il a explicité, dans un écrit biographique, les raisons qui l'avaient amené à se dissocier de ces propositions. Nous y trouvons l'exposé de sa méthode de travail, qui consiste à sauvegarder avant tout les résultats déjà acquis et à ne proposer de changements que lorsqu'ils ne risquent pas de les compromettre. C'est précisément le cas de la *Convention de Genève*, à laquelle il préfère ne pas toucher :

En dépit de ses mérites, elle fit cependant des mécontents, surtout parmi les personnes qui trouvaient que le législateur s'était montré trop timide dans ses revendications humanitaires. Toutefois lorsque, le 18 septembre 1866, je fus chargé d'inviter la Croix-Rouge française à organiser une conférence internationale de la Croix-Rouge à Paris en 1867, j'évitai soigneusement d'inscrire cet objet au nombre de ceux que l'on pourrait traiter utilement.

J'estime que, pour être durables, les progrès sociaux ne doivent pas se faire par grandes enjambées, mais demandent à être mûrement réfléchis avant de devenir l'objet de déterminations positives. Il me paraissait donc peu désirable que les gouvernements, après avoir témoigné tout récemment leur désir d'atténuer les rigueurs de la guerre, et l'avoir fait dans la mesure qu'ils jugeaient sage et raisonnable, fussent mis en demeure de rouvrir ce débat.

---

<sup>2</sup> Lettre de Gustave Moynier au duc de Fézensac, 18 septembre 1866 ; CICR, Ancien fonds, copies de lettres, vol. I.

Mais la Croix-Rouge française en jugea différemment, et inscrivit dans le programme de 1867 l'expression de vœux tendant à la révision de la Convention.<sup>3</sup>

Nous voyons ici un autre aspect de la méthode de travail de Gustave Moynier. Plutôt que de s'abstenir de participer à des discussions dont ils n'appréciaient pas le principe, il jugea plus utile d'y prendre part, "afin de prévenir, si je le pouvais, écrit-il, des réclamations trop ambitieuses". C'est ainsi qu'il participa aux travaux de la Conférence préparatoire, tenue à Paris d'avril à juin 1867, et notamment à la rédaction du projet de révision.<sup>4</sup>

La conférence préparatoire avait également placé à son agenda la question du siège du Comité international et de la publication d'un bulletin central. En dépit des résultats obtenus par le Comité de Genève, certains estimaient que la Ville-Lumière serait mieux qualifiée que la cité de Calvin pour abriter le centre de la Croix-Rouge internationale, et proposaient d'en transférer le siège à Paris.<sup>5</sup> Le projet ne fut finalement pas retenu. Le colonel Huber-

---

<sup>3</sup> Gustave MOYNIER, *Ma contribution au progrès du droit international*, manuscrit dactylographié et signé, p. 2 ; CICR, fonds Moynier.

<sup>4</sup> Gustave Moynier quitta la Conférence préparatoire à la fin du mois de mai.

<sup>5</sup> Le comte Félix de BRÉDA, membre du Comité central de la Société de secours française, se déclarait fermement opposé au maintien du Comité international à Genève. Dans un rapport manuscrit, il s'exprimait ainsi :

"La grande et bienfaisante activité qu'a déployée M. Dunant pour propager la neutralisation du personnel et du matériel des ambulances de guerre et pour la formation de comités de secours dans les différents pays, a donné au Comité de Genève, dont il fait partie, une renommée qui s'explique, mais je ne pense pas que Genève doive être choisie pour siège du Comité international".

Selon le comte de Bréda, Genève n'était pas qualifiée en raison de la fragilité de la neutralité suisse ("les cantons de race française ont appartenu si récemment à la France qu'on en parle souvent comme devant y revenir"), de l'insécurité qui y règne (lutte à mains armées lors des dernières élections nationales), de la tenue à Genève du Congrès des ouvriers (1866) et du Congrès de la Paix (1867).

*Rapport sur le choix de la ville où devra siéger le Comité international des Sociétés de secours aux blessés militaires*, sept feuillets manuscrits, signés, sans date ; CICR, ACICR.



Saladin, dans une éloquente intervention, prit nettement position en faveur du Comité genevois, destiné, selon lui, à devenir “le tribunal amphictyonique de cette ligue achéenne du progrès humanitaire”, c’est-à-dire, en termes plus accessibles, le centre organique des Sociétés nationales. Il proposait en outre de pousser à la création d’un journal international, organe du Comité international de Genève, dont il définissait par avance le programme :

Annales, journal ou revue, cette publication devient un lien, un centre nécessaire, particulièrement pour les questions d’un ordre supérieur qui se rattachent au droit des gens et au traité européen de 1864.<sup>6</sup>

Les séances plénières de la Conférence de Paris se déroulèrent du 26 au 31 août, 44 rue Bonaparte, dans la salle de la *Société d’encouragement pour l’industrie nationale*. Tous les délégués portaient à cette occasion le brassard blanc à croix rouge. On aurait pu se croire dans un hôpital, mais il s’agissait alors de faire connaître le signe de la *Convention*. La délégation de la Suisse comprenait le docteur Lehmann et le docteur Brière, qui tous deux avaient déjà participé à la Conférence d’août 1864, Gustave Moynier et le docteur Appia. André Moynier, qui depuis la séance de la Société genevoise d’utilité publique du 9 février 1863 suivait avec attention la carrière de son fils, l’avait accompagné à Paris.

Désigné comme l’un des vice-présidents de la Conférence, Gustave Moynier joua dans les débats un rôle éminent. S’il avait pu regretter que la conférence préparatoire n’eût comporté que peu de juristes, il constata que le même défaut se trouvait dans les séances de la conférence :

Puis, quand le moment des assemblées plénières fut venu, la discussion y reprit de plus belle, et, dans cette assemblée comme dans la précédente, les représentants de la science juridique ne se rencontrèrent qu’en très petit nombre. Pour les délibérations concernant la *Convention de Genève*, le président, Comte Sérurier, me céda courtoisement son fauteuil que j’occupai pendant

---

<sup>6</sup> Le *Bulletin international des sociétés de secours aux militaires blessés* sera fondé en octobre 1869 par Gustave Moynier.

trois séances consécutives. J'eus, en conséquence, à faire voter un nouveau texte, destiné à remplacer celui de 1864, pour autant que les puissances intéressées, auxquelles on le présenterait dans ce dessein, y consentiraient.<sup>7</sup>

Voici maintenant une nouvelle étape dans le destin du Comité international, qui voit ses compétences et sa structure confirmées et renforcées par les débats de la Conférence.

Le projet d'adjoindre au Comité international des représentants des Sociétés de secours des divers pays, pourtant présenté par Gustave Moynier, n'a pas rencontré d'écho. Les propositions de transfert du siège à Paris n'ont pas été retenues. Il n'en est resté qu'un projet de nommer dans la capitale française une sorte de sous-comité, chargé de créer un musée du matériel sanitaire, qui restera à l'état d'intention. Il appartient donc au Comité de Genève, maintenu dans sa structure originale, de poursuivre la réalisation des résolutions de la Conférence, et au premier chef, la préparation de la révision de la *Convention*.

Nous avons vu que Gustave Moynier avait publié, au début de 1867, *Les institutions ouvrières de la Suisse*, enquête qui mit fin au cycle de ses publications d'économie sociale. Commence alors le cycle des ouvrages consacrés à la Croix-Rouge, avec, cette même année 1867, *La guerre et la charité* et *La neutralité des militaires blessés et du service de santé des armées*.

*La guerre et la charité* est une œuvre circonstancielle, composée conjointement par Gustave Moynier et le docteur Appia pour participer à un concours ouvert par le Comité central prussien de secours aux militaires blessés destiné à récompenser la meilleure étude sur le rôle de la bienfaisance privée dans les armées en campagne. L'ouvrage, qui fut couronné par le Comité central prussien, fut achevé avant le 1<sup>er</sup> juin 1866, date limite de la remise des manuscrits, mais ne fut publié qu'en 1867, avec quelques adjonctions. Les deux auteurs se sont partagé la tâche ; sur

---

<sup>7</sup> Moynier, *Ma contribution*, page 3.

les neuf chapitres du livre, sept ont été rédigés par Moynier et deux par Appia.<sup>8</sup>

Voilà bien un sujet idéal pour Gustave Moynier. Traiter du rôle de la bienfaisance privée dans la guerre, c'est évoquer toute l'histoire de l'assistance aux victimes de la guerre, et réaffirmer la nécessité, qui avait été à l'origine de la création de la Croix-Rouge, de compléter les secours officiels par un mouvement volontaire d'assistance, C'est aussi l'occasion pour Moynier de dresser le programme d'activité des Sociétés nationales et, quand bien même les « Résolutions » de la Conférence d'octobre 1863 stipulent que chaque comité "s'organise lui-même, de la manière qui lui paraît la plus utile et la plus convenable", de rédiger une sorte de manuel à l'intention des Sociétés de secours, qui traite de leur organisation intérieure, de leurs finances, de leurs rapports avec l'État, ainsi que du rôle des secoureurs volontaires, et des relations mutuelles des Sociétés en temps de paix et en temps de guerre.

Dans les dernières pages de son livre, Gustave Moynier propose aux Sociétés nationales un programme qui n'est pas exprimé dans les « Résolutions » de la Conférence de Genève d'octobre 1863, mais qui découle du fait que c'est bien la création de ces sociétés qui a permis l'élaboration de la *Convention de Genève* du 22 août 1864.

L'histoire de la *Convention*, écrit-il, nous permet donc d'affirmer que c'est aux Comités qu'il appartient de faire progresser le droit des gens, lequel n'a pas encore dit son dernier mot.

Il en est loin en effet, et Gustave Moynier présente alors aux Sociétés nationales un programme qui ne sera réalisé que beaucoup plus tard dans le droit humanitaire :

---

<sup>8</sup> Gustave MOYNIER et Louis APPIA, *La guerre et la charité*, ouvrage couronné par le Comité central prussien de secours pour les militaires blessés, Genève-Paris, 1867. Les chapitres VII et VIII, qui traitent des secoureurs volontaires, des secours matériels et de l'assistance religieuse, sont de la main de Louis Appia.

- L'adaptation de la *Convention de Genève à la guerre sur mer*, vœu qui avait été examiné dans le projet de Concordat présenté par le Comité international mais n'avait pas été retenu par la Conférence de Genève de 1864 (p. 361).
- L'assistance aux prisonniers de guerre (p. 362-366).
- L'interdiction de certains moyens de destruction, Gustave Moynier écrit à ce sujet : "Nous estimons donc que d'une manière générale, il appartient aux Comités de secours de veiller tous ensemble à l'observation des lois de la guerre. Ils répondront à ce que l'on est en droit d'attendre d'eux, s'ils font servir l'autorité morale dont ils sont investis à flétrir les infractions au droit des gens et à citer les abus à la barre de l'opinion publique" (page 370).

*La neutralité des militaires blessés*<sup>9</sup> est également une œuvre de circonstance. Moynier se proposait de faire distribuer aux visiteurs de l'Exposition universelle de 1867 une brochure qui leur expliquât la signification de ce drapeau à croix rouge qu'ils voyaient flotter sur les hangars d'exposition des Sociétés de secours installés sur le Champ de mars, et leur présentait un rappel historique des accords de neutralisation du personnel sanitaire et des blessés et un bref commentaire de la nouvelle convention.

Dans son exposé, Moynier fait une large part aux projets de neutralisation des blessés et du personnel soignant présentés en Italie par le docteur Ferdinando Palasciano en avril 1861 et en France par le pharmacien Henry Arrault en juin de la même année,<sup>10</sup> soit un an avant la publication d'*Un souvenir de Solferino*. Henry Arrault, appuyé par la romancière George Sand,

---

<sup>9</sup> Gustave MOYNIER, *La neutralité des militaires blessés et du service de santé des armées*, Paris, avril 1867.

<sup>10</sup> Voir Andrea RUSSO « Ferdinando Palasciano et la neutralité des blessés de guerre », *Préludes et pionniers – Les précurseurs de la Croix-Rouge 1840-1860*, Collection Henry Dunant, n° 5, Genève, Société Henry Dunant, 1991, pages 187-193 ;

George LUBIN, « Henry Arrault, une priorité disputée ou la guerre des deux Henry », *ibidem*, pages 211-227.



avait vigoureusement défendu dans les journaux français son droit d'antériorité dans ce domaine. Gustave Moynier et Henry Dunant répondirent à ces revendications, faisant ressortir qu'au moment où se préparait la *Convention de Genève*, le Comité n'avait pas connaissance des travaux de Palasciano ni de ceux d'Arrault. En publiant dans *La neutralité des blessés* le texte des lettres échangées, Gustave Moynier voulait sans doute désamorcer une polémique qui aurait pu renaître à l'occasion de la Conférence internationale des sociétés de secours, et répondre par avance à l'éventuelle reprise d'anciennes réclamations. Quoiqu'il en soit, par l'originalité de certaines de ses propositions (secouristes volontaires, caractère permanent des sociétés de secours, aspect international), par son engagement total dans son œuvre, Dunant se différenciait nettement de ses prédécesseurs.

On peut se demander pourquoi Dunant ne s'était pas chargé d'écrire lui-même la brochure sur la neutralité. Il semble qu'il ait été au courant du projet de Moynier, et qu'il s'y soit rallié. En janvier 1867, alors qu'il participait activement à la préparation du stand du Comité international à l'Exposition universelle, Henry Dunant s'était occupé de la publication de la brochure pour laquelle Gustave Moynier avait demandé l'appui de la Société française de secours aux blessés. C'est sans doute à ce propos qu'il écrit à Gustave Moynier : "Où en est votre publication ? Le Comte Sérurier et moi vous faciliterons tout ce que vous pourrez désirer".<sup>11</sup> Peut-être était-il trop absorbé par ses problèmes financiers qui, au moment où la Conférence internationale de Paris s'apprête à couronner son œuvre et sa personne, vont entraîner sa rupture avec le Comité international.

---

<sup>11</sup> Lettre d'Henry Dunant à Gustave Moynier, Paris, 17 janvier 1867.

## GUSTAVE MOYNIER ET LE “SUJET D.” : L'ÉPREUVE SUPRÊME DE 1867

par Roger DURAND

Le brouillon d'une lettre à Théodore Vernes<sup>1</sup> apporte un éclairage plus cru que celui de la biographie restée inédite de feu André Durand que nous reproduisons, chapitre par chapitre, dans les *Cahiers de Genève humanitaire*, par exemple aux pages 54 - 61 du présent numéro.

*M<sup>r</sup>. Th. Vernes*<sup>2</sup>

14 Juin 1867

*Averti que j'écris aujourd'hui à M<sup>r</sup>. Sérurier*<sup>3</sup> pour accepter l'offre de 400 f.

*De D.*<sup>4</sup> je ne sais rien sinon qu'il a donné à son frère<sup>5</sup> l'ordre de

---

<sup>1</sup> CICR, Archives, Ancien fonds, Gustave Moynier. Le manuscrit porte “1863”, mais le millésime 1867 est certain, grâce au contexte.

<sup>2</sup> Genevois établi à Paris, Théodore Vernes d'Arlandes (1820-1893) est banquier, philanthrope, membre actif des communautés évangéliques ; il joue aussi un rôle important au sein du Comité de la Croix-Rouge française. En correspondance régulière avec Gustave Moynier, il est nommé de nombreuses fois dans les *Procès-verbaux des séances du Comité international de la Croix-Rouge, 1863-1914* ; nous apprenons par exemple qu'il sollicite le CICR, le 23 juin 1867 mais en vain, pour une nouvelle participation financière de 500 francs. C'est d'ailleurs à ce sujet que Moynier parle de “l'offre de 400 f.” que le CICR avait acceptée.

<sup>3</sup> En tant que président de la Croix-Rouge française, Charles François Maurice comte Sérurier (1819-1887) se trouve directement concerné par la présence et la participation d'Henry Dunant aux Conférences internationales qui se tiennent à Paris. Sa tâche est d'autant plus délicate qu'il apprécie le Genevois alors honni par ses pairs.

<sup>4</sup> En février 1867, Henry Dunant est piégé dans la faillite du Crédit genevois où il a accepté une place d'administrateur six mois plus tôt. C'est seulement une année plus tard qu'il se verra condamné par la Cour de justice de Genève pour avoir “sciemment trompé ses collègues”.

<sup>5</sup> Frère benjamin d'Henry et de Daniel, Pierre-Louis Dunant (1834-1918) prend en charge les affaires bien tristes de son aîné. Il devra ferrailer ferme pour sauver une rente viagère que leur oncle David avait constituée précisément pour laisser à Henry et Daniel (impliqué lui aussi dans la débâcle algérienne) un modeste viatique.

*déménager les Archives du Comité international, et de les porter chez moi. Cela semble impliquer qu'il liquide son établissement de Genève et même qu'il ne se considère plus comme notre Secrétaire.*

*De ceci nous ne serions pas fâchés, comme vous le comprenez, dans les circonstances actuelles, mais comme il n'y a pas pour nous péril en la demeure, nous n'avons pas cru devoir lui demander, jusqu'à ce que la situation soit plus accentuée, sa démission de Secrétaire ou même de membre.*

*On m'a seulement donné des pleins pouvoirs pour brusquer la chose en cas d'urgence. (Il va sans dire que je vous dis ceci très confidentiellement). En attendant, nous tenons beaucoup à ce que D. ne figure plus nulle part et ne se donne pas pour notre représentant, ou fondé de pouvoir, ou seulement collègue.*

*Je vous saurais gré par conséquent d'y veiller, pour tout ce qui touche aux Conférences, et de ne pas lui laisser attribuer les qualités en question dans les imprimés ou actes qui s'y rapportent. Si son nom doit être mis quelque part, il sera assez éloquent par lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter aucune qualification.*

*Dans le cas où il surgirait quelque difficulté du sujet, je vous saurais gré de m'en avertir.*

Bien que nous soyons quasi certains que cette lettre a été envoyée, nous ne pourrions l'affirmer que lorsque nous en aurons trouvé l'original. Mais son contenu cadre tellement bien avec le contexte et les interlocuteurs qu'il ne saurait nous surprendre.

Sans vouloir expliquer toutes les allusions auxquelles elle renvoie, rappelons que Paris accueille la Première des Conférences internationales de la Croix-Rouge, du 26 au 31 août 1867. A l'époque, Henry Dunant est encore perçu comme le grand fondateur de l'œuvre et, plus préoccupant, il ne se rend pas compte à quel point ses collègues genevois le considèrent déjà comme un homme fini.

C'est là, l'information principale de ce brouillon. A la mi-juin 1867, le président du CICR est formellement mandaté par ses collègues pour prendre toute mesure vis-à-vis d'Henry Dunant. Désor-

mais, l'auteur d'*Un souvenir de Solferino* ne doit être ni le représentant, ni le fondé de pouvoir, ni même le collègue de l'institution qu'il a fondée quatre ans plus tôt ! Jusqu'à présent, nous n'avons que la lettre de Moynier à Dunant du 15 août 1867 dans laquelle il lui annonce que le Comité international l'a "chargé toutefois de vous inviter à lui envoyer votre démission sous une forme régulière, et vous remercie des services que vous lui avez rendus". En résumé :

1. Mi-juin 1867 (et non pas mi-août), le CICR avait déjà décidé l'exclusion de Dunant.
2. Dans la première quinzaine de juin 1867, le CICR avait certainement tenu une séance en bonne et due forme, étant donné l'importance cruciale de cette question. Or les *Procès-verbaux* officiels s'arrêtent le 23 mars 1864, à la signature de Gustave Moynier, pour ne reprendre que le 6 septembre 1867. Assurément un volume de ces précieux documents a dû exister : a-t-il été perdu ? détruit ?



Gustave Moynier, vers 1867 selon une tradition. S'il arbore la rosette de la Légion d'honneur, ce portrait ne serait pas antérieur à 1871.  
Photographe Lacombe, Genève